



RENFORCER NOS LIENS ÉCONOMIQUES AVEC LA CHINE : trois priorités des entreprises canadiennes

Janvier 2012 | Modifié



Le porte-parole des entreprises canadiennes^{MD}

Branché!



Le pouvoir
de façonner les politiques
le pouvoir de notre réseau

Branchez-vous.

Association de gens d'affaires la plus importante et influente du Canada, la Chambre de commerce du Canada assure la liaison entre les entreprises et le gouvernement fédéral. Elle exerce une influence constante sur les politiques publiques et le processus décisionnel au profit des entreprises, des collectivités et des familles du Canada.

Découvrez la puissance d'un réseau de plus de 420 chambres de commerce représentant 192 000 entreprises de toutes tailles, actives dans tous les secteurs d'activité dans chaque région du pays.

Faites-vous entendre.

Le porte-parole des entreprises canadiennes^{MD}

BRANCHÉ!

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	3
INTRODUCTION	8
PARTIE I : LA CHINE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN ³/₄ DIFFICULTÉS ET POSSIBILITÉS	10
Renaissance économique de la Chine	10
La Chine d'aujourd'hui et de demain	12
PARTIE II : TROIS PRIORITÉS STRATÉGIQUES ³/₄ RELATIONS POLITIQUES, COMMERCE ET INVESTISSEMENT	16
Priorité 1 : Mettre en œuvre une stratégie d'engagement politique avec la Chine	16
Priorité 2 : Éliminer les obstacles et les irritants pour accroître et améliorer les échanges commerciaux avec la Chine	19
Priorité 3 : Améliorer les relations sur le plan des investissements avec la Chine	27
CONCLUSION	36
ANNEXE : EXEMPLES D'OBSTACLES TARIFAIRES ET NON TARIFAIRES	38

RÉSUMÉ

Même si les États-Unis demeurent le principal partenaire économique du Canada, en raison de leur croissance modérée, de plus en plus d'entreprises canadiennes se rendent compte qu'elles doivent diversifier leurs échanges commerciaux et leurs investissements. Bon nombre d'entre elles souhaitent maintenant faire des affaires en Asie. La croissance rapide et soutenue de la Chine et du reste de l'Asie fait partie d'une transformation cruciale du paysage politique et économique mondial. Cette transformation soulève des difficultés et des possibilités que le Canada ne peut se permettre d'ignorer.

Des occasions se présentent aux entreprises canadiennes d'offrir des biens et des services dont la Chine a besoin pour soutenir son propre développement, notamment dans les secteurs de l'énergie, des matières premières, de l'alimentation, des services financiers et d'ingénierie, de l'aérospatiale et du transport, ainsi que des études supérieures. Elles ont des possibilités de se connecter aux chaînes de valeur, d'offrir leur expertise et leurs services à des multinationales qui mènent des activités commerciales et d'investissement avec la Chine et d'autres pays, notamment les États-Unis, l'Inde et le Brésil. Par conséquent, il existe de nombreuses possibilités inexploitées d'investissements au Canada et en Chine. Bien entendu, certains obstacles dans les deux pays doivent être éliminés dans le but d'ouvrir la voie à ces possibilités et d'établir un partenariat de croissance et de prospérité communes.

Les relations entre le Canada et la Chine évoluent dans un monde en pleine ébullition. L'économie mondiale a changé radicalement en à peine 10 ans, surtout depuis 2008. La Chine modifie actuellement son modèle de développement économique afin d'accélérer son urbanisation, de convertir ses industries à la production à valeur ajoutée élevée et de promouvoir la consommation nationale. Les relations politiques entre Ottawa et Pékin s'appuient sur une base solide ; le gouvernement du Canada, majoritaire pour la première fois depuis sept ans, possède un vaste programme économique et a les moyens de renforcer ses liens avec la Chine, ce qui est dans son meilleur intérêt. Dans son rapport *Canada-Chine : Établir un partenariat économique solide* (2010), la Chambre de commerce du



Canada présentait ses recommandations en vue de renforcer le partenariat économique entre les deux pays. Elle y faisait remarquer les possibilités ainsi que les problèmes indéniables que la Chine représentait pour le Canada : la concurrence chinoise envers les produits canadiens au Canada et à l'étranger ; les irritants au commerce et à l'investissement devant être corrigés pour que les relations économiques s'améliorent ; le manque de confiance entre les deux pays ; et la faible visibilité du Canada sur les complexes marchés chinois en expansion.

Se fondant sur les consultations auprès des membres de la Chambre de commerce du Canada et des leaders d'opinion, le présent document expose trois priorités stratégiques pour renforcer les liens entre le Canada et la Chine au cours des prochaines années.

Priorité 1 : Mettre en œuvre une stratégie d'engagement politique avec la Chine

De plus en plus, les liens avec la Chine constituent l'une des relations étrangères du Canada les plus intenses sur le plan politique, à la lumière des nombreux domaines où les intérêts des deux pays se recoupent. L'engagement politique du Canada envers la Chine devra suivre ses intérêts, à mesure que le commerce et l'investissement entre les deux pays s'accroissent. En effet, pour offrir des débouchés aux entreprises

canadiennes ainsi que défendre les intérêts économiques du pays, le gouvernement du Canada doit mettre en place une stratégie d'engagement politique avec la Chine à long term.

Une telle stratégie doit favoriser une relation bilatérale constructive entre les deux pays et inclure un dialogue continu entre des représentants gouvernementaux de tous les échelons. Ces échanges permettront d'accroître la crédibilité du Canada en Chine et de transformer le pays surnommé « l'Australie froide » en véritable partenaire. D'ailleurs, la deuxième visite du premier ministre Harper en Chine est prévue pour février 2012. Pour que le Canada joue réellement un rôle de partenaire, le gouvernement fédéral doit continuer à établir des contacts et poursuivre le dialogue à l'échelle ministérielle pour transmettre ses précieuses expériences en gouvernance et en réglementation, ce qui intéresse la Chine, étant donné qu'elle travaille à l'amélioration de son propre système de réglementation et de ses institutions.

Le Canada a des intérêts sur lesquels les positions de la Chine diffèrent, parfois de façon très marquée, mais l'engagement politique bilatéral à l'échelle des dirigeants, établi dans la perspective d'approfondir la confiance stratégique, permet aux deux parties de traiter de façon pratique les difficultés et les différences inévitables qui surgissent. De plus, il permettra au gouvernement fédéral d'attirer l'attention sur l'excellence canadienne en Chine et de fournir un soutien moral, plutôt que financier, aux entreprises canadiennes actives sur le terrain (à l'instar des gouvernements étrangers envers les entreprises de leur propre pays établies en Chine). En outre, les visites en Chine des premiers ministres provinciaux et territoriaux aident les milieux des affaires provinciaux et territoriaux, ainsi que l'ensemble du Canada, lorsqu'elles sont coordonnées avec l'initiative fédérale.

Enfin, les intérêts du Canada à l'égard de la Chine sont liés à ses intérêts généraux dans la région de l'Asie-Pacifique. Étant donné que de nombreux pays dans la région se classent déjà parmi les 10 premiers

partenaires, et que nos échanges économiques avec ces pays continueront d'augmenter, le Canada aura une influence directe et profonde sur la stabilité et la viabilité économique de l'Asie-Pacifique ; les tensions politiques ou les perturbations économiques dans la région pourraient toucher le Canada. Dans le but d'assurer la cohérence dans ses relations avec chacun des pays asiatiques, la stratégie du gouvernement du Canada pour la Chine doit, cependant, faire partie d'une stratégie d'ensemble sur l'Asie. Le Canada est déjà membre du forum de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), et le ministre des Affaires étrangères du Canada, John Baird, a récemment participé à une réunion des ministres de la Défense de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Son adhésion au Sommet de l'Asie de l'Est et au Partenariat Trans-Pacifique (PTP) ferait passer le Canada du statut de tiers à celui d'acteur dans l'établissement d'un ordre régional et lui permettrait d'y faire avancer ses intérêts.

Priorité 2 : Éliminer les obstacles et les irritants pour accroître et améliorer les échanges commerciaux avec la Chine

Il est nécessaire d'*accroître* et d'*améliorer* les échanges entre le Canada et la Chine. Pour améliorer la qualité des liens commerciaux entre les deux pays (p. ex., réduire le déficit commercial avec la Chine), les entreprises canadiennes doivent mieux harmoniser leur proposition de valeur avec les besoins de la Chine ainsi que surmonter les obstacles et les irritants au commerce et à l'investissement en Chine.

Au cours des 30 dernières années, la Chine a accompli des progrès en ouvrant son économie au commerce et à l'investissement, en remplissant entièrement ses obligations envers l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et en permettant la consolidation de certains mécanismes axés sur le marché. Toutefois, de sérieux irritants au commerce et à l'investissement ont encore besoin d'être corrigés pour établir une relation commerciale gagnant-gagnant. Par exemple :

- **Lacunes en matière de protection de la propriété intellectuelle et d'application de la loi à cet égard**

Le gouvernement chinois a entrepris des démarches pour renforcer son régime de propriété intellectuelle (PI) dans le propre intérêt du pays, mais la protection des droits de PI fait encore défaut. L'application de la protection des droits de PI à l'échelle locale est insuffisante, les mesures de saisie et d'élimination de produits de contrefaçon en Chine et à la frontière chinoise sont inadéquates et les préoccupations des entreprises canadiennes (et d'autres pays) concernant le vol de PI, de marques de commerce et de secrets commerciaux demeurent profondes. Le Canada doit également agir de son côté, car il tire de l'arrière en matière de protection et d'application des droits de PI à l'échelle internationale.

- **Restrictions commerciales sur les biens et les services**

Depuis quelques années, les restrictions non tarifaires de la Chine sur les biens et les services étrangers ont été renforcées. Parmi ces restrictions, citons les normes qui diffèrent de la pratique internationale courante, les règles qui établissent des distinctions entre les entreprises étrangères et nationales, les modifications subites ou arbitraires de la réglementation ainsi que les obstacles à l'expansion des activités économiques en Chine. Certains obstacles protègent des intérêts économiques nationaux sensibles à la concurrence étrangère. D'autres proviennent des traditions réglementaires typiquement chinoises. De nombreux secteurs canadiens, y compris les services financiers, l'agroalimentaire, l'exploitation minière, l'aérospatiale et le transport, sont touchés.

- **Pratiques concurrentielles injustes**

Au Canada (et dans d'autres pays), certains craignent que la Chine sous-estime considérablement la mesure dans laquelle elle subventionne ses industries, notamment les entreprises d'État, en offrant un soutien financier direct ou indirect ou un accès préférentiel aux technologies et au savoir-faire qui renforcent la compétitivité.

Des mécanismes comme le règlement des différends de l'OMC demeureront une partie importante de la trousse à outils pour défendre les intérêts commerciaux légitimes du Canada, mais il est nécessaire de voir au-delà de ceux-ci. Le gouvernement du Canada doit chercher à établir des accords politiques avec la Chine, secteur par secteur, et assurer une surveillance étroite des résultats. Il est impératif de conclure l'Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers (APIE) avec la Chine. La négociation d'un accord de libre-échange demeure cependant prématurée.

Il existe des obstacles à l'augmentation et à l'amélioration du commerce avec la Chine que le Canada doit traiter à l'interne. Par exemple, les retards dans l'approbation du projet de pipeline Northern Gateway sont préoccupants. Ce projet, comme celui du pipeline Pacific Trails, transformerait le Canada en un exportateur important d'énergie. D'autres pays dont les États-Unis évaluent le potentiel commercial de leurs propres réserves pétrolières et gazières (par exemple le gaz de schiste). Si le Canada veut concrétiser sa vocation de puissance énergétique relativement aux énergies classiques et renouvelables, il doit être un important fournisseur d'énergie fiable pour la Chine et d'autres pays de l'Asie-Pacifique, tout en accroissant son rôle de fournisseur fiable pour les États-Unis.

Il est essentiel de trouver en coopération avec l'Alberta, la Colombie-Britannique et les communautés autochtones touchées, une voie à suivre pour réaliser les projets de pipeline.

De même, pour réaliser la vision et le potentiel de l'Initiative de la Porte et du Corridor de l'Asie-Pacifique (IPCAP) en tant que pont logistique et commercial entre l'Amérique du Nord et l'Asie, la libre circulation des personnes et biens légitimes à la frontière canado-américaine doit être améliorée. Par conséquent, la Chambre de commerce du Canada applaudit l'accord sur les frontières que viennent juste d'annoncer les gouvernements du Canada et des États-Unis et attend la mise en œuvre rapide de l'accord.

Priorité 3 : Améliorer les relations sur le plan des investissements avec la Chine

L'investissement représente une composante sous-estimée des échanges économiques entre le Canada et la Chine. Les entreprises canadiennes croient que des améliorations peuvent et doivent être apportées dans les secteurs suivants :

Investissement étranger direct au Canada

Les entreprises chinoises souhaitent investir au Canada. Il y a des préoccupations de sécurité nationale relativement à l'investissement étranger direct (IED) dans des domaines sensibles, notamment lorsqu'il s'agit d'investissements par des entreprises d'État. L'investissement et la géopolitique sont liés. Cependant, il serait trompeur de considérer *tout* le capital chinois comme incompatible avec les meilleurs intérêts du Canada.

Le Canada a besoin d'attirer de l'IED d'une variété de pays sources. Le gouvernement fédéral doit continuer à travailler en ce sens et mettre pleinement en application les nouveaux seuils relatifs à l'examen parlementaire, conformément aux modifications à la *Loi*

sur Investissement Canada, que la Chambre de commerce du Canada soutient. En même temps, il est légitime et nécessaire de maintenir un processus d'examen de la sécurité nationale visant à protéger les intérêts canadiens.

Jusqu'à présent, une grande partie de l'investissement étranger provenant de la Chine est allé au secteur minier. Le Canada accepte ce genre d'IED dans le cadre d'une relation commerciale. Il cherche des investissements où tout le monde est gagnant, qui contribuent au développement ou au codéveloppement de nouvelles technologies et marques, y compris les investissements en nouvelles installations, plutôt que de l'IED axé sur le court terme ou destiné à acquérir des technologies existantes ou des réseaux d'approvisionnement sans créer de la valeur au Canada.

Éliminer les plafonds et les contrôles sur les opérations de capital

La relation d'investissement avec la Chine comprend des placements de portefeuille ainsi que de l'IED. Les entreprises privées chinoises se multiplient rapidement ; elles constituent d'importants moteurs de l'innovation. Cependant, le secteur privé tend à être supplanté par le secteur public dans les marchés de capitaux officiels de la Chine. Par conséquent, de nombreuses entreprises chinoises souhaitent profiter du capital de l'extérieur pour financer leur croissance.

En raison de la saine surveillance financière du Canada, des entités chinoises ont exprimé leur désir de s'introduire dans les marchés boursiers du Canada et de se servir d'institutions financières canadiennes comme intermédiaires. Les marchés boursiers du Canada, par exemple, se spécialisent dans le genre de solutions financières que les petites et moyennes entreprises chinoises recherchent. En outre, l'industrie canadienne des assurances et les produits qu'elle vend sont également reconnus comme les meilleurs et les plus fiables du monde.

De même, de nombreux investisseurs chinois, particuliers et institutionnels, aimeraient apporter leur capital au Canada afin de diversifier leur portefeuille. En raison des restrictions sur l'investissement, les réserves de richesse actuellement accessibles aux épargnants chinois (particuliers et entreprises) sont assez limitées. Le relâchement des restrictions sur le capital avec le Canada serait avantageux pour tout le monde. Cette mesure correspond aux objectifs de la Chine, à savoir l'encouragement à l'innovation locale, la stimulation de la consommation, la modération de l'effervescence des immobilisations et de l'inflation, ainsi que l'ouverture du système financier chinois. Les gouvernements des deux pays doivent explorer le relâchement des restrictions en matière d'investissement ainsi que la levée des plafonds régissant les investisseurs particuliers et institutionnels chinois qui souhaitent transférer du capital au Canada ou en provenance de celui-ci.

Investissement étranger direct en Chine

L'investissement, comme le commerce, n'est pas à sens unique. L'ouverture de la Chine à l'investissement est essentielle à sa diversification et à sa compétitivité économiques. La Chine s'est ouverte progressivement au cours des dernières décennies, mais la communauté des affaires canadienne remarque que le milieu de l'investissement chinois s'est resserré au cours des

dernières années et que l'IED demeure limité dans plusieurs secteurs que le gouvernement chinois considère comme stratégiques. Bien que quelques secteurs de l'économie le soient à juste titre, le Canada et les entreprises canadiennes ne représentent pas une menace pour un pays aussi grand que la Chine. L'IED canadien a plutôt offert à la Chine l'expertise dont elle a besoin pour son propre développement. Il est nécessaire que le gouvernement du Canada exerce de la pression sur la Chine pour qu'elle relâche les restrictions sur l'IED canadien, en particulier dans les secteurs des services financiers, des mines, de l'aérospatiale et du transport.

Conclure l'Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers

Afin d'établir une relation d'investissement convenable pour les deux parties, le Canada et la Chine doivent conclure l'Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers (APIE). Cet accord est nécessaire afin d'offrir un cadre solide à long terme pour l'investissement bidirectionnel, qui comprend des normes élevées détaillées de protection pour les investisseurs et les bénéficiaires dans les deux pays.

INTRODUCTION

Au cours des 10 dernières années, les entreprises canadiennes ont pris conscience des possibilités de commerce et d'investissement en Asie. La demande asiatique naissante en énergie, en matières premières, en aliments, en services financiers et d'ingénierie, en produits de haute technologie (p. ex., l'aérospatiale et le transport) ainsi qu'en études supérieures – des biens et des services dans lesquels le Canada excelle – a alimenté cette prise de conscience. Étant donné leur taille et leur proximité, les États-Unis demeureront le principal partenaire économique du pays. Toutefois, en raison de la réduction de la demande américaine à la suite de la crise financière mondiale de 2008 et de la lenteur de la reprise dans ce pays, de plus en plus d'entreprises canadiennes souhaitent exploiter les occasions qu'offre l'Asie. Elles ont besoin de diversifier leurs relations commerciales afin de ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier.

En Asie, de nombreuses entreprises canadiennes lorgnent la Chine. Bien sûr, le spectaculaire développement économique de l'Empire du milieu depuis 1978 représente pour le Canada des défis incontestables : la concurrence chinoise contre de nombreux produits canadiens au Canada et à l'étranger ; les irritants au commerce et à l'investissement entre les deux pays qu'il faut corriger pour améliorer les liens économiques ; les créneaux commerciaux qui doivent être garantis sur les marchés à rythme accéléré d'un pays comme la Chine qui possède la taille d'un continent ; et les difficultés du Canada d'accroître sa compétitivité commerciale à l'échelle internationale.

Toutefois, la Chine offre également au Canada les occasions suivantes : exploiter la demande des consommateurs chinois directement ou en fournissant les multinationales actives en Chine ; brancher les services et les biens canadiens aux chaînes d'approvisionnement qui lient la Chine à d'autres partenaires commerciaux ; attirer davantage d'étudiants chinois aux excellents collèges et universités canadiens ainsi que de touristes au pays ; et attirer des investissements commerciaux chinois afin de renforcer des secteurs canadiens en échange de solides taux de rendement du capital, d'actifs diversifiés et de la sécurité d'approvisionnement.



Une nouvelle ère dans les relations entre le Canada et la Chine s'annonce dans un contexte de changement. Actuellement, la Chine modifie son modèle de développement économique pour accélérer l'urbanisation, diriger ses industries vers les technologies de pointe et relancer la consommation intérieure dans le cadre du plan quinquennal du pays. De plus, le milieu politique chinois est en transition. En effet, après 10 ans au pouvoir, la quatrième génération de dirigeants cédera bientôt sa place à la cinquième, ce qui annonce des ajustements stratégiques. Le Canada connaît un premier gouvernement majoritaire depuis sept ans ; il s'est doté d'un vaste programme économique visant la prospérité du pays et il a les moyens de renforcer ses liens avec la Chine dans le meilleur intérêt du pays.

Les liens entre Ottawa et Pékin reposent sur une base solide. Le gouvernement du Canada tisse de plus en plus de relations avec l'Asie, en reconnaissance des liens accrus de la région avec la prospérité et la sécurité du pays. Il y aura une entente avec la Chine dans certains domaines, mais également des désaccords sur des sujets difficiles, dont des questions économiques, politiques, sociales et de sécurité, ainsi que sur les valeurs et la vision du monde.

Il n'est pas pressenti que l'avenir des liens entre le Canada et la Chine sera joyeux. Il est plus important que la relation demeure profondément enracinée dans le réalisme. Il est essentiel que les principes chers aux Canadiens soient formulés dans la politique étrangère du pays, par l'engagement politique. En même temps, une relation constructive avec la Chine doit être alimentée afin d'approfondir les intérêts communs en matière d'économie, de sécurité et autres, d'encourager la Chine à croître en tant qu'acteur responsable du système international qui a rendu possible sa croissance économique, ainsi que de promouvoir l'accroissement et l'amélioration des échanges économiques avec la Chine dans l'intérêt des deux pays. Les Canadiens ont été témoins de cette relation constructive pendant la visite du premier ministre Harper en Chine en 2009, la visite du président Hu au Canada en 2010, ainsi qu'au cours des récentes visites en Chine des ministres Baird, Fast et Flaherty.

La position de la Chambre de commerce du Canada sur les liens entre le Canada et la Chine est claire. Il s'agit de l'une des plus importantes relations extérieures pour le Canada, car ce qui se passe en Chine et dans le reste de l'Asie influe de plus en plus lourdement sur lui, autant comme occasion que comme difficulté. La relation politique doit être étroite, suivre une évolution positive et affronter les difficultés inévitables de façon constructive. De plus, la politique étrangère et commerciale canadienne doit aborder la région de l'Asie-Pacifique d'une façon plus holistique que par le passé.

La Chambre de commerce du Canada souhaite voir s'établir une relation économique gagnant-gagnant entre le Canada et la Chine, qui peuvent être des partenaires qui créent de la prospérité ensemble, plutôt que de simples clients réciproques. Le Canada doit montrer à la Chine ce qu'il est, à savoir une source fiable de matières premières, d'aliments, de services et de produits technologiques qui contribuent à son développement social et économique. Le Canada est ouvert à l'investissement commercial qui permet de créer des emplois de qualité au pays et il est en mesure d'offrir à la Chine un portefeuille d'investissements diversifié et fiable. Il s'attend également à ce que la Chine s'ouvre

davantage aux biens, aux services et à l'investissement canadiens. En outre, de nombreux immigrants chinois qualifiés continuent de considérer le Canada comme un excellent endroit pour étudier, s'établir, élever une famille, investir, travailler et réussir.

Les entreprises privées mènent des affaires et c'est ce qu'elles font le mieux. Ce n'est pas le cas des gouvernements. Il est impératif d'avoir une relation de travail constructive de gouvernement à gouvernement avec la Chine ; celle-ci rend littéralement possible pour les entreprises canadiennes de mener des affaires avec les partenaires chinois sur le terrain. Le gouvernement fédéral contribue véritablement à faire progresser les liens économiques entre le Canada et la Chine en éliminant les obstacles au commerce et à l'investissement, en égalisant le terrain de jeu concurrentiel pour les entreprises canadiennes ainsi qu'en défendant les intérêts commerciaux canadiens lorsqu'ils sont lésés. Ces mesures éliminent les obstacles locaux qui empêchent la compétitivité commerciale dont les entreprises ont besoin pour réussir à l'échelle internationale. L'engagement politique permanent du Canada envers la Chine, ainsi que son travail avec nos amis et partenaires internationaux, en plus de l'Organisation mondiale du commerce, constitue les moyens par lesquels les liens entre le Canada et la Chine se tissent.

Afin de consolider les liens, le gouvernement devra établir une stratégie efficace. Dans son rapport de juillet 2010, *Canada-Chine : Établir un partenariat économique solide*, la Chambre de commerce du Canada suggère quelques éléments de stratégie. Le présent document, qui représente le résultat de consultations avec des membres et des dirigeants éclairés, met l'accent sur trois priorités principales :

- **Mettre en œuvre une stratégie d'engagement politique avec la Chine ;**
- **Accroître et améliorer les échanges commerciaux avec la Chine ;**
- **Améliorer les relations sur le plan des investissements avec la Chine.**

PARTIE I : LA CHINE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN – DIFFICULTÉS ET POSSIBILITÉS

1. Renaissance économique de la Chine

L'Orient est rouge... avec croissance économique

La Chine a connu trois décennies de croissance économique spectaculaire après presque un siècle et demi de déclin, depuis la guerre de l'opium et la fin de la dynastie Qing. Les réformes économiques progressives de la Chine et la stratégie d'ouverture au monde depuis 1978 ont stimulé l'entrepreneuriat de sa population, l'émergence d'entreprises chinoises concurrentielles qui montent rapidement les échelons de la hiérarchie de la valeur ajoutée, ainsi que la transformation du pays en un géant du commerce et de l'investissement internationaux.

Le PIB de la Chine s'est multiplié par 30 de 1978 à 2009, passant de 150 milliards de dollars américains (dollars courants) à près de cinq billions, ce qui représente une croissance annuelle d'environ 10 %. L'Empire du milieu a dépassé le Japon pour devenir la deuxième économie mondiale en 2010, juste derrière les États-Unis¹. Si son assise commerciale à l'échelle internationale était minuscule lorsque les premières réformes ont été adoptées, la Chine s'est hissée au deuxième rang des pays commerçants, après les États-Unis ; en effet, le commerce représente près des deux tiers de son PIB.

En 1999, la Chine a fait son entrée dans le système commercial international en se joignant à l'Organisation mondiale du commerce. L'accession à l'OMC a offert aux exportateurs chinois un accès accru aux marchés mondiaux, mais a aussi contraint le pays à ouvrir ses propres marchés à la concurrence mondiale. Ce processus d'égalisation des règles de la concurrence est en cours, mais il est loin d'être terminé. En raison de l'intégration des chaînes de valeur en Asie et ailleurs, la Chine joue un rôle dans de nombreux produits finis échangés dans le monde aujourd'hui à un certain stade, soit le financement, la production, l'assemblage ou les ventes.

Le commerce a produit une série d'excédents courants croissants pour la Chine année après année, un chiffre qui a dépassé les 4 % de son PIB annuel, ce qui a eu pour résultat que sa réserve de devises étrangères est la plus élevée du monde, à savoir plus de trois billions de dollars américains en 2011². Ces excédents sont réinvestis en titres de dette américaine ou souveraine. De plus en plus, les entreprises publiques chinoises et la China Investment Corporation (fonds souverain d'investissement) investissent également dans des actifs de production à l'étranger, car le pays cherche à garantir un accès fiable aux matières premières, à diversifier ses avoirs financiers, à accroître ses rendements et à acquérir des technologies ou des marques mondiales. De plus, les investisseurs particuliers et institutionnels chinois disposent d'importantes économies et ont un potentiel d'investissement à l'étranger considérable. En outre, de nombreuses entreprises privées chinoises voudraient accéder aux marchés de capitaux étrangers, même si la réglementation chinoise impose des restrictions.

De même, l'investissement direct à grande échelle par des entreprises occidentales et asiatiques en Chine depuis les années 1980 a énormément contribué à l'expansion de l'économie chinoise. Depuis les zones économiques spéciales (ZES) établies sur les côtes de la Chine pendant les années 1980, puis étendues à l'ensemble du pays au cours des années 1990 et 2000, cet investissement étranger direct (IED) a contribué à créer des installations de production et des grappes industrielles qui mettent à profit les ressources locales, à apporter des compétences en gestion et en technologies en Chine et à brancher les entreprises chinoises aux chaînes de valeur mondiales. Les entreprises étrangères ont également tiré des avantages, car les économies réalisées en Chine leur ont permis de se concentrer sur les activités à valeur ajoutée élevée dans leur pays d'origine, en obtenant un accès plus direct aux intrants régionaux et en s'assurant un accès accru aux marchés régionaux chinois et asiatiques. Cependant, de nombreux secteurs chinois demeurent inaccessibles

¹ Banque mondiale.

² « China's forex reserves pass 3 trillion USD for first time » (*People's Daily*, 15 avril 2011). Accessible en ligne à <http://english.peopledaily.com.cn/90001/90778/90862/7351620.html>.

pour l'investissement étranger et, depuis environ cinq ans, la Chine resserre ses restrictions sur l'IED au pays plutôt que d'ouvrir davantage ses marchés. Comme l'IED est profitable à tous, les freins à la croissance de l'investissement étranger sont aussi préoccupants que contre-productifs.

Entreprises libres dans une économie contrôlée

L'économie chinoise s'est de plus en plus orientée vers le libre-marché au cours des 30 dernières années ; c'est la recette de son succès depuis 1978. Le gouvernement chinois a progressivement allégé sa mainmise sur le fonctionnement de la microéconomie afin de permettre la naissance et la prospérité d'une économie du secteur privé. Dans les années 1990, il a réformé des entreprises publiques pour les axer davantage sur le commerce et les rendre financièrement indépendantes ; il a ouvert de nombreux secteurs au commerce et à l'investissement à la suite de son accession à l'OMC en 1999. De plus, la Chine a renforcé la protection légale de la propriété et a accompli certains progrès, bien qu'insuffisants, en matière de protection des droits de la propriété intellectuelle et d'ouverture du système financier national.

Cependant, l'État chinois continue d'avoir une influence et une maîtrise considérables sur l'économie nationale et le milieu des affaires. Son économie est donc mixte (public-privé) ou une « économie de marché non marchande », dans laquelle l'empreinte du secteur privé augmente, mais se trouve encore en marge de l'économie globale. L'État chinois influence encore sur l'orientation générale de la croissance des entreprises lui appartenant, par exemple, en dirigeant leur participation à des projets d'infrastructures et aux industries d'exportation. Les politiques tendent à favoriser les entreprises d'État, plutôt que les petites et moyennes entreprises (y compris de nombreuses entités étrangères en Chine). De plus, l'État finance les entreprises qu'il possède par l'entremise du secteur bancaire public et offre d'autres formes d'aide à celles qui sont considérées comme des éléments stratégiques de l'économie chinoise. À l'inverse, les entreprises et sociétés étrangères se heurtent à des restrictions en matière d'actionariat qui limitent leur croissance sur le marché national. Plus récemment, on a accentué les pressions sur les entreprises d'État afin qu'elles

se transforment en championnes mondiales avec des produits et marques innovateurs, à l'instar des *keiretsu* japonais et des *chaebols* coréens (conglomérats) créés dans les années 1970 et 1980.

L'une des principales difficultés pour la Chine dans la création d'une économie axée sur le marché consiste à accroître la transparence, la prévisibilité et l'impartialité dans les questions judiciaires, dans la mise en œuvre et l'application de la réglementation, et relativement à l'exactitude de l'information publique. La transparence et la prévisibilité dans ces domaines sont essentielles au bon fonctionnement d'une économie réelle et d'un secteur financier axés sur le marché. De plus, il y a le facteur confiance, qui est si crucial pour les entreprises. La confiance réside encore beaucoup dans les relations personnelles et les réseaux de pairs (*guanxi*) tissés sur de longues périodes, plutôt que sur des contrats juridiques ou des institutions. Le *guanxi* est un préalable pour conclure des marchés, autant pour les entreprises nationales qu'étrangères. La Chine a accompli des progrès en modernisant ses systèmes juridiques et réglementaires, et sa capacité institutionnelle à les gérer est également en progression. Cependant, il reste encore beaucoup à faire.

La transformation de la terre et de la population

Trois décennies de croissance économique ont façonné l'aspect physique du pays. Pour soutenir sa croissance, la Chine a investi massivement au cours des 20 dernières années dans la modernisation de ses infrastructures matérielles et non matérielles. Le pays a investi dans tous les secteurs : tours d'habitation urbaines, services publics, systèmes de transport, télécommunications et ports, éducation, réglementation nationale, distribution interne et secteur financier national. Il reste beaucoup à réaliser, notamment l'établissement de systèmes réglementaires et juridiques, tel qu'il a été mentionné précédemment.

La croissance économique effrénée d'un pays de 1,3 milliard d'habitants exerce beaucoup de pression sur son environnement naturel. La pollution de l'air, du sol et de l'eau représente un problème croissant, de même que la désertification et la sécheresse dans le nord et le centre de la Chine. L'urbanisation et l'industrialisation continue du pays ne feront qu'ajouter

à ces problèmes. Cette situation alimente la demande chinoise pour l'obtention de solutions technologiques propres, par exemple, en vue d'améliorer l'efficacité de la consommation énergétique par unité de PIB ; il est impossible de se passer de telles solutions si l'on souhaite atteindre un développement durable. Ces facteurs environnementaux et de développement, combinés à la demande nationale croissante de divers produits alimentaires de qualité, sont également en train d'amplifier l'appétit de la Chine pour des aliments importés, transformés ou non.

Le profil de la Chine en tant que société a également changé. Quelque 600 millions de personnes, une population équivalente à 20 fois celle du Canada ou au double de celle des États-Unis, ont été arrachés à la pauvreté depuis la fin des années 1970³. Les revenus disponibles ont augmenté, notamment dans les villes côtières, qui ont bénéficié le plus des 30 années de croissance. Le revenu par habitant en Chine s'établissait à plus de 4 400 dollars américains en 2010, ou 7 600 dollars en pouvoir d'achat réel⁴. Il est prévu que la classe moyenne atteigne la marque des 340 millions de personnes d'ici cinq ans⁵. Au pays où tout le monde portait le même « costume de Mao » et où l'on trouvait peu de biens de consommation sur les tablettes des magasins, des magasins de marques internationales et nationales ainsi que des boutiques de détail bordent aujourd'hui les rues commerçantes des principales villes. La consommation s'accroît, mais elle demeure nettement inférieure aux niveaux du Canada et des États-Unis ou à ceux qui assureront la durabilité de la croissance économique chinoise. Les dépenses des consommateurs demeurent modérées en raison d'une grande propension à l'épargne chez la majorité de la population.

La société chinoise est de plus en plus prospère, mais les disparités de revenus ont également explosé et font partie des plus importantes du monde. Le fossé de la richesse entre les résidents urbains et ruraux ainsi qu'entre les habitants des régions côtières et ceux de la région occidentale, sous-développée, est parmi les plus grands du monde. Cette situation alimente les tensions et l'instabilité nationales, et remet en question le modèle de développement du pays. Le gouvernement chinois

a cherché à redresser ces déséquilibres au cours des 10 dernières années en encourageant le développement économique dans la région occidentale et les zones rurales.

De plus en plus, la population chinoise habite les villes et les zones suburbaines. Le pays s'urbanise à une vitesse fulgurante. En 2010, il a été prévu que la population urbaine dépassera la population rurale d'ici 2015 pour la première fois de son histoire. McKinsey a récemment prévu que, en 2025, 350 millions de Chinois de plus se seront établis dans les villes et leurs banlieues, ce qui représente plus que les populations des États-Unis et du Canada réunis. Il y a également une population flottante de 100 à 200 millions de travailleurs migrants provenant des zones rurales, dont de nombreux travaillent dans les villes, mais ne sont pas en mesure de s'y établir de façon permanente en raison des limites imposées par les permis de résidence interne de la Chine (*hukou*).

2. La Chine d'aujourd'hui et de demain

La Chine en 2012

La Chine est sortie de la crise financière de 2008 et de la récession mondiale subséquente avec des statistiques de croissance solide.

Dans le but de contrer le fort ralentissement de la demande occidentale pour les exportations chinoises à la fin de 2008 jusqu'en 2009, en novembre 2008, le gouvernement chinois a commencé à injecter un incitatif de 586 milliards sur deux ans dans l'économie du pays. Une grande partie de celui-ci était composée de crédits consentis par les banques publiques et les administrations locales à des projets dans tout le pays. La majorité de l'incitatif a été affectée aux immobilisations, en particulier à des mégaprojets d'infrastructures, notamment des chemins de fer (y compris des lignes ferroviaires à grande vitesse), des routes, des aéroports, des réseaux électriques et des infrastructures urbaines dans tout le pays. Ces dépenses visaient à susciter une demande pour les intrants industriels nationaux, à créer des emplois pour

3 L'ONU et la Chine marquent la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté avec un important forum (PNUD, 17 octobre 2008).

4 « World Factbook » de la CIA.

5 Kheehong Song et Allison Cui, *Understanding China's Middle Class* (Monitor Group, *China Business Review*, janvier-février 2009).

contrebalancer les dizaines de millions de mises à pied dans les industries exportatrices chinoises ainsi qu'à graisser les rouages de la croissance de la productivité future en atténuant les faiblesses des infrastructures. Cette demande a également bénéficié à d'autres pays, y compris le Canada, par le soutien de la demande en amont pour des appareils et de l'équipement de pointe, des matières premières ainsi que des services financiers, d'ingénierie et d'autres services commerciaux. De plus, des volets de l'incitatif ont été consacrés au logement abordable et au renforcement du filet de sécurité sociale (y compris les soins de santé) afin d'encourager la consommation nationale et les projets de revitalisation industriels et ainsi faire monter plusieurs industries chinoises sur l'échelle de la valeur ajoutée⁶.

L'incitatif a permis à la croissance du PIB de la Chine d'atteindre 9,2 % et 10,3 % en 2009 et en 2010, respectivement, ce qui dépasse les cibles de croissance du pays. Le Fonds monétaire international a récemment estimé que la croissance du PIB chinois s'établirait à 9,6 % en 2011⁷. Toutefois, « croissance solide » ne signifie pas « croissance durable ». L'incitatif n'a pas permis de résoudre un certain nombre de difficultés économiques auxquelles la Chine se bute et qu'elle a beaucoup de peine à traiter et à surmonter.

Problèmes cherchent solutions

Premièrement, la croissance de la Chine demeure trop dépendante de l'investissement et des exportations nettes. La consommation nationale reste le lien le plus faible de l'économie chinoise. Elle a bien augmenté en termes absolus, mais, en termes relatifs, elle a en fait diminué au cours des deux dernières années et, actuellement, elle ne représente que 35 % du PIB

comparativement à l'investissement, qui représente plus de 50 % du PIB⁸. Résultat : l'économie chinoise possède des déséquilibres internes importants à traiter et à corriger. La croissance chinoise ne peut plus se fonder sur la demande occidentale dans la mesure où elle le faisait avant la crise. Même si les États-Unis retrouvent le chemin de la reprise économique, les taux d'épargne des ménages demeureront probablement élevés et le crédit sera moins facilement accessible qu'il l'était au cours des 10 dernières années. La demande européenne est actuellement réduite par la situation macroéconomique volatile du continent en cours à la fin de 2011. En outre, la dépendance excessive envers la demande occidentale a aggravé les déséquilibres commerciaux mondiaux qui ont contribué à la crise financière de 2008 et alimenté les tensions avec les partenaires commerciaux qui soupçonnent la politique commerciale chinoise de mercantilisme.

Les ménages chinois continuent d'économiser une grande partie de leur revenu, la plupart à des fins préventives en raison de l'absence de filet de sécurité sociale et de l'accès restreint aux régimes d'assurance privés. L'incapacité de la plupart des ménages chinois à acheter une maison (les prix étant très gonflés) ralentit davantage la consommation. La Chine connaît des pressions croissantes sur les salaires qui devraient favoriser la consommation nationale, mais les prix sur le marché intérieur augmentent plus rapidement que les salaires nominaux, ce qui réduit le pouvoir d'achat plutôt que de l'accroître. L'épargne dans le secteur privé demeure également élevée, car le secteur public écarte les entreprises privées sur le marché financier national, ce qui incite ces dernières à utiliser une partie plus importante de leur profit en investissant pour leur propre usage ou celui d'autres entreprises.

6 *China's stimulus package : A six-month report card* (Economist Intelligence Unit, juillet 2009), p. 9-10.

7 Fonds monétaire international, « *Perspectives de l'économie mondiale* », accessible en ligne à www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2011/update/02/pdf/0611f.pdf [consulté en juin 2011].

8 Linda Yueh, *Une Chine plus forte* (Fonds monétaire international, juin 2010).

Deuxièmement, le taux d'épargne très élevé en Chine (le revers de la consommation insuffisante) et les excédents courants successifs, auxquels s'ajoutent les restrictions sur les flux de capitaux vers la Chine ou en provenance de ce pays, ont contribué à une frénésie d'investissement national. Cependant, une partie considérable de cet investissement a été consacré à des projets ayant des rendements à long terme douteux, à savoir des immobilisations comme des biens immobiliers dont les prix dépassent largement les moyens de la plupart des familles chinoises, la surcapacité industrielle ou les infrastructures redondantes. Cette situation a soulevé des préoccupations sur l'ébullition du marché immobilier chinois et l'émergence de prêts improductifs sur les bilans financiers des administrations chinoises locales ainsi que les banques publiques qui les financent.

Troisièmement, les dirigeants chinois visent à faire passer l'économie du pays à un stade de fabrication et de services à valeur ajoutée élevée, mais la Chine n'a tout simplement pas de mécanisme de marché efficient pour affecter efficacement des capitaux aux industries qui ajoutent de la valeur et se tenir loin des industries qui n'en ajoutent pas. Elle doit moderniser son secteur des services financiers en faisant de la place aux opérations en capital entre la Chine et le reste du monde et en permettant un accroissement de la participation étrangère dans les marchés financiers chinois afin de mieux connecter le pays avec les marchés financiers mondiaux et leur expertise financière.

Quatrièmement, l'inflation est très élevée ; elle était estimée à plus de 5 % en 2011. Le crédit consenti par les banques publiques avec l'incitatif de 2008 a considérablement gonflé la masse monétaire en 2009-2010, ce qui a contribué à l'inflation. La hausse du prix mondial des produits de base, y compris l'énergie et la nourriture, et les prix immobiliers du pays ont également alimenté l'inflation.

Cinquièmement, la main-d'œuvre chinoise vieillit en raison de la politique de longue date de l'enfant unique du pays, ce qui signifie que l'ère de la main-d'œuvre abondante et bon marché tire à sa fin, en particulier dans les provinces côtières. La pénurie de main-d'œuvre en Chine a entraîné des pressions salariales croissantes et la migration de nombreuses industries à faible valeur ajoutée de la Chine littorale vers les régions de l'arrière-pays ou près des voisins comme le Vietnam,

le Bangladesh ou le Pakistan, où les coûts salariaux sont largement inférieurs. Actuellement, la Chine se concentre à générer de la croissance par des gains de productivité accrus et l'établissement d'industries à valeur ajoutée élevée se fondant sur l'innovation et les marques de commerce. Par conséquent, il est impératif de mettre en place de solides mesures de protection en matière de propriété intellectuelle, qui font toujours défaut en Chine.

Enfin, tel qu'il a été mentionné auparavant dans la présente section, la Chine est pressée de réduire l'écart en développement économique entre ses régions riches et pauvres, car elle craint d'alimenter le mécontentement et l'agitation à l'échelle nationale, d'améliorer son environnement et de gérer son urbanisation rapide.

Où s'en va la Chine ?

Chaque fois que la Chine est confrontée à une difficulté économique importante, en Occident, on soulève la question de son effondrement. Il suffit de se souvenir des réformes ayant touché les entreprises d'État au milieu des années 1990, ainsi que des crises financières asiatiques et mondiales de 1998 et de 2008. Chaque fois, la Chine a réussi à gérer ses problèmes de façon pragmatique et à moderniser davantage son économie. Certains économistes signalent le risque d'un atterrissage brutal (et les fonds spéculatifs ont court-circuité la Chine) ; par contre, beaucoup d'autres pensent que l'atterrissage se fera plus en douceur. Peu importe l'ampleur de la correction économique, elle représentera probablement plus un point d'inflexion dans l'histoire de sa croissance économique qu'un ralentissement. En d'autres mots, même si les pires scénarios devenaient réalité, la Chine ressemblerait moins au Japon du début des années 1990 qu'aux États-Unis de la fin du XIX^e siècle, qui ont connu des corrections économiques avant de passer à une croissance économique plus saine et durable.

La croissance du PIB de la Chine pourrait ralentir comme le montrent les derniers chiffres (et passera probablement de deux chiffres à 6-8 % annuellement au cours des cinq prochaines années), mais cette situation est prévisible, car l'économie chinoise en est à l'étape de développement. Les tigres économiques de l'Asie, le Japon, l'Europe et les États-Unis ont également ralenti lorsque leur économie a monté sur l'échelle de la valeur ajoutée et que la croissance de leur population a fléchi.

Malgré le ralentissement économique, il reste beaucoup à construire en Chine, et les possibilités de développement économique ne sont même pas moyennement exploitées. Les grandes villes côtières sont prospères et modernes, mais la plupart des petites villes le long de la côte et dans les vastes régions intérieures doivent encore atteindre ce stade. En outre, le commerce et l'investissement entre la Chine et d'autres pays émergents s'accroissent rapidement. L'esprit d'entreprise chinois est bien vivant, et la croissance des 10 dernières années sera un peu différente de celle d'il y a 20 ans.

Le XII^e plan quinquennal de la Chine (2011-2015) accorde beaucoup d'importance à la valorisation de marques et à la transition vers les industries de pointe à valeur ajoutée, à la modernisation de secteurs, notamment l'agriculture, par l'investissement étranger, ainsi qu'à la croissance du secteur des services. La hausse des revenus, l'accélération de l'urbanisation, le développement du secteur financier et le changement de comportement en matière de dépenses des jeunes générations sont considérés par beaucoup comme des signes d'une hausse de la consommation nationale de biens et de services par rapport au niveau actuel historiquement bas. La Chine devra s'occuper de la disparité croissante des revenus qui s'ajoute aux tensions sociales. De plus, elle semble aller vers une internationalisation du rôle du yuan, mais elle devra pour ce faire laisser flotter sa devise et relâcher radicalement ses mesures de contrôles de capitaux à un certain moment. Le plan quinquennal indique que le pays est une économie de plus en plus orientée vers le monde, et de moins en moins protectionniste. Sur le plan politique, la Chine demeure un État à parti unique. Les organes du Parti communiste chinois (PCC) dirigent les fonctions étatiques et militaires, et

la hiérarchie de la prise de décisions du PCC se reflète dans les directions de l'État et de l'armée. Toutefois, la structure du pouvoir a connu des changements progressifs au cours des 30 dernières années, passant d'une concentration des pouvoirs entre les mains d'un dirigeant charismatique (pendant l'ère de Mao) à une technocratie complexe de factions politiques qui représentent les divers intérêts régionaux, politiques, économiques et militaires du pays, dirigée par le comité permanent du Politburo. Il s'agit d'une structure de pouvoir équilibrée par des pairs dans laquelle aucun dirigeant n'exerce une influence écrasante sur la politique. La mécanique de l'élaboration de politiques en Chine demeure très opaque pour le monde extérieur, mais il est connu que la prise de décisions sous-entend des négociations complexes d'équilibre et d'établissement de consensus entre les factions influentes.

Finalement, le leadership de la Chine vit actuellement une importante transition. C'est un secret de polichinelle que Xi Jinping succédera à Hu Jintao comme secrétaire général du Parti communiste chinois en 2012, puis comme président de la Chine. L'accumulation de contradictions internes suscite des préoccupations généralisées en Chine (p. ex., inégalités de la richesse insurmontables, corruption endémique, application non uniforme de l'État de droit, freins et contrepoids nationaux insuffisants, sûreté alimentaire, absence de civilité de la société), de même que les façons dont ces facteurs pourraient influencer sur les gains économiques et la stabilité des 20 dernières années. On ignore encore comment la prochaine direction s'attaquera aux contradictions et de quelle manière le pays évoluera sur le plan politique, même s'il se transforme économiquement et socialement. La prochaine décennie pourrait se révéler décisive.

PARTIE II : TROIS PRIORITÉS STRATÉGIQUES ¾ RELATIONS POLITIQUES, COMMERCE ET INVESTISSEMENT

Les échanges économiques entre le Canada et la Chine ont augmenté de façon importante depuis 2000, et l'Empire du milieu est maintenant le troisième partenaire commercial du Canada, derrière les États-Unis et l'Union européenne.

Un certain nombre de grandes entreprises canadiennes et leurs fournisseurs en amont (par exemple, dans les secteurs des matières premières, de l'agroalimentaire, de la haute technologie, du génie, des services financiers et de l'hôtellerie) sont actifs en Chine depuis longtemps. TMX, Manuvie, Port Metro Vancouver, Bombardier, SNC-Lavalin et Fairmont sont quelques-unes des entreprises canadiennes relativement bien connues en Chine. D'autres entreprises canadiennes se sont approchées de la Chine tout récemment et travaillent avec acharnement à l'expansion du commerce transpacifique.

Les entreprises canadiennes qui ont du succès sur les marchés éclectiques et frénétiques de la Chine ont consacré de nombreuses années et ressources pour comprendre le milieu des affaires local, établir des relations avec des partenaires de l'endroit, livrer leurs produits aux usagers chinois, cibler des marchés régionaux particuliers et consolider leur présence à long terme. La Chine peut être enrichissante, mais le milieu des affaires y est complexe et radicalement différent du milieu des affaires nord-américain que les entreprises canadiennes connaissent bien. Pour réussir, même les entreprises étrangères les mieux établies doivent naviguer adroitement dans le contexte concurrentiel et réglementaire en perpétuel changement de la Chine. Elles nécessitent une bonne compréhension de la façon dont la politique interne et étrangère chinoise touche les affaires.

C'est aux entreprises de faire des affaires, mais, dans le cas de la Chine, l'établissement d'une relation de travail de gouvernement à gouvernement permet littéralement aux entreprises canadiennes de mener des affaires avec les partenaires chinois sur le terrain.

Le rôle du gouvernement fédéral consiste à établir des liens et à collaborer avec le gouvernement chinois et ses autres partenaires internationaux en vue d'éliminer les principaux obstacles au Canada et en Chine qui freinent la réussite des entreprises canadiennes et d'instaurer un partenariat économique vibrant entre le Canada et la Chine. La Chambre de commerce du Canada observe trois priorités principales :

- **Mettre en œuvre une stratégie d'engagement politique avec la Chine ;**
- **Accroître et améliorer les échanges commerciaux avec la Chine ;**
- **Améliorer les relations sur le plan des investissements avec la Chine.**

1. Mettre en œuvre une stratégie d'engagement politique avec la Chine

La Chambre de commerce du Canada prévoit que le commerce et l'investissement du Canada avec la Chine, ainsi qu'avec d'autres pays asiatiques, continueront de s'accroître au cours de la présente décennie. L'engagement politique du Canada envers la Chine devra suivre l'augmentation du commerce et de l'investissement du Canada avec la Chine, en raison des intérêts économiques en jeu pour les deux pays.

Les liens avec la Chine deviendront l'une des relations extérieures les plus intenses sur le plan politique pour le Canada au cours des décennies à venir, et occuperont possiblement le deuxième rang, juste derrière les États-Unis. La relation comporte déjà de multiples facettes, y compris le commerce et l'investissement internationaux ainsi que les finances, la sécurité, l'immigration et d'autres domaines où les intérêts des deux pays se recoupent. Les ministres responsables de plusieurs dossiers sont maintenant des participants actifs dans les liens bilatéraux entre Ottawa et Pékin. En outre,

de nombreuses questions du programme stratégique sino-canadien coïncident avec la politique étrangère du Canada de manière générale.

L'importance grandissante des liens politiques entre le Canada et la Chine reflète l'ascension fulgurante de cette dernière comme puissance économique et politique mondiale, laquelle, parallèlement à la montée économique de l'Asie dans son ensemble par rapport aux États-Unis et à l'Europe, représente un changement économique et géopolitique majeur dans le monde. La montée de l'Asie représente la plus importante redistribution de richesses, de pouvoir et d'influence entre les États-nations depuis la fin de la guerre froide. Certains vont jusqu'à dire qu'il s'agit du premier changement du genre depuis que Christophe Colomb a débarqué en Amérique, ce qui a ouvert la voie à cinq siècles de domination occidentale sur les plans économique, politique et technologique.

Dans le but d'assurer une solide intendance sur la politique étrangère qui contribuera à ouvrir des possibilités aux entreprises canadiennes et à protéger ses intérêts économiques, le Canada devra mettre en œuvre une stratégie d'engagement politique avec la Chine. Et il est très bien placé pour le faire. Après tout, les liens politiques entre le Canada et la Chine sont fondés sur des bases solides et sont marqués par le respect réciproque ainsi qu'une reconnaissance des différences mutuelles. En outre, le gouvernement canadien, le premier gouvernement majoritaire depuis 2003, a mis la compétitivité économique du Canada au sommet de sa liste de priorités, ce qui exige une réflexion à long terme.

Quelles sont donc les composantes d'une stratégie d'engagement politique avec la Chine ? Que devrait-elle chercher à atteindre ?

La relation bilatérale

Une stratégie d'engagement politique commence par le maintien d'une relation bilatérale constructive entre les deux pays. En d'autres mots, il s'agit d'une relation de gouvernement à gouvernement qui comprend des échanges descendants entre dirigeants. Les rencontres régulières entre le premier ministre Harper et le président Hu Jintao, le dialogue entre les deux dirigeants en marge d'autres sommets et la coopération entre ministres sont la voie à suivre.

Premièrement, l'engagement politique constructif facilite la visibilité nationale en Chine. L'écran radar de la Chine est très encombré, comme il convient à un pays en développement accéléré de 1,3 milliard d'habitants ayant de vastes priorités nationales et internationales. La Chine se tourne vers le monde pour trouver des débouchés économiques afin de soutenir sa croissance : marchés d'exportation pour ses produits, approvisionnement sûr en ressources, savoir-faire pour renforcer sa compétitivité industrielle. De même, presque tous les pays du monde cherchent à fournir les biens et les services dont la Chine a besoin pour croître durablement et pour répondre à la demande des consommateurs chinois qui sont de plus en plus avertis. Étant donné la féroce concurrence mondiale, il est difficile pour bon nombre d'entreprises et de pays d'obtenir une part de visibilité pour ses propositions de valeur en Chine.

Les responsables de la politique officielle chinoise et les utilisateurs finaux de produits étrangers sont extrêmement sensibles aux secteurs d'excellence des autres pays et à la façon dont l'expertise étrangère peut améliorer leur bien-être personnel, la compétitivité des entreprises ou le développement économique local. En Chine, un pays étranger doit faire de la sensibilisation sur sa proposition de valeur ainsi que sur la façon dont il diffère de ses concurrents et les dépasse pour faciliter l'obtention de contrats par ses entreprises et la vente aux utilisateurs finaux chinois.

Pour les États-Unis, dont les marques d'entreprise et la culture populaire sont omniprésentes, la visibilité représente un moindre défi. D'autres pays ont également réussi à se démarquer. Dans l'esprit des Chinois, le Japon est associé aux industries de précision et aux appareils électroniques grand public, l'Allemagne, aux prouesses d'ingénierie et aux véhicules de luxe, et la France, aux produits culturels et à la mode. L'Australie ne venait pas spontanément à l'esprit des Chinois jusqu'à la fin des années 1990, mais, depuis, elle s'est fait connaître en tirant profit de sa visibilité politique, de sa marque touristique et des études en anglais abordables. Les conglomérats coréens ont uniquement du succès parce qu'ils font concorder leur marque en Chine avec les icônes de la « vague coréenne » de culture populaire.

La population chinoise a une perception positive du Canada : ce dernier n'a jamais colonisé la Chine et il est connu comme une destination d'immigration et le berceau du D^r Norman Bethune. Toutefois, l'image du Canada demeure fade et simpliste ; certains voient le Canada comme l'« Australie froide ». Les matières premières et l'énergie, les services financiers et d'ingénierie, c'est-à-dire les domaines où le Canada excelle, n'ont pas l'attrait de culture populaire ou de consommation qui aide beaucoup d'autres pays à se rendre visibles en Chine. L'engagement politique des dirigeants contribue à couvrir le manque de visibilité en tournant les projecteurs sur l'excellence canadienne.

Deuxièmement, l'engagement politique accroît la crédibilité du Canada par la restructuration des liens économiques en tant que partenariat de développement. Les entreprises étrangères qui courtisent les marchés chinois pour faire rapidement des profits échouent généralement. Au contraire, les entreprises qui harmonisent leur offre aux besoins en renforcement des compétences locales et qui établissent une relation à long terme avec les clients de l'endroit sont traitées comme des joueurs sérieux. La coopération politique avec la Chine dans les dossiers d'intérêt commun, notamment la réglementation financière, la gouvernance, l'éducation et les soins de santé (qui sont pertinents pour le développement de la Chine), accroît la cote d'estime et la crédibilité du Canada. Il devient ainsi concrètement plus facile de faire des affaires en Chine.

Troisièmement, l'engagement politique entre les deux gouvernements représente un instrument essentiel pour aborder les divergences entre les intérêts, économiques ou non, des deux pays. Relativement à certaines questions de grande importance, les positions prises par la Chine sont en contradiction avec celles du Canada, par exemple, le traitement avec les États voyoux, l'atténuation des déséquilibres commerciaux, la conformité aux règles de commerce international équitable et la défense des libertés civiles. En outre, pour le milieu canadien des affaires, la Chine ne représente pas seulement une occasion, mais également un défi : il y a des enjeux sérieux, notamment les limitations de l'accès au marché et les mesures anticoncurrentielles qui ne correspondent pas aux intérêts canadiens (voir le point 2 ci-dessous).



Ces différences sont réelles, souvent profondes, et ne peuvent être balayées sous le tapis. Néanmoins, ce sont les contacts personnels soutenus entre les dirigeants politiques à plusieurs échelons et les hauts fonctionnaires qui permettent de progresser sur des questions litigieuses. Le renforcement de l'établissement de relations et de la communication ouverte (ce que les Chinois appellent *guanxi*) constitue le fondement sur lequel la confiance, le respect et le sens de responsabilités mutuelles reposent. Il offre une occasion de renforcer la confiance stratégique, qui permet de trouver facilement des solutions pratiques aux problèmes. Lorsque les intérêts, économiques ou non, du Canada sont lésés, on peut s'attendre à ce que le gouvernement tire profit de l'intégralité de sa relation avec la Chine d'une façon constructive, sur les plans économique et politique, bilatéral et multilatéral.

L'engagement politique doit continuer à être descendant. En effet, la confiance stratégique profonde exige des relations au plus haut niveau. Plus bas dans la hiérarchie, les ministres et les hauts fonctionnaires et leurs homologues chinois entretiennent des relations d'importance égale quant à des dossiers cruciaux. Plusieurs groupes de travail bilatéraux facilitent ces

relations. Le gouvernement du Canada possède les outils appropriés d'engagement et devrait continuer à les utiliser. Le milieu canadien des affaires était très heureux d'apprendre que le premier ministre se rendra en Chine en février 2012. Au moment où la transition du leadership chinois se profile, une première visite au Canada du prochain dirigeant de la Chine, le vice-président Xi Jinping, s'avérerait productive.

Les visites des dirigeants politiques offrent une occasion exceptionnelle pour commercialiser l'excellence canadienne et la façon dont elle concorde avec le développement de la Chine et les besoins des consommateurs chinois. Il est également important d'encourager le tourisme canadien et les études supérieures en Chine. Étant donné que les produits canadiens n'ont pas d'attrait de culture populaire et de consommation de masse, il faut encourager davantage de Chinois à se tourner vers le Canada et à le visiter pour accroître sa visibilité. C'est ce qu'a fait l'Australie (dont le défi il y a 10 ans était le même) avec succès. De plus, du soutien moral et politique de haut niveau, par opposition au soutien financier, doit être exprimé à l'occasion de rencontres au sommet avec les dirigeants chinois, pour que les entreprises canadiennes décrochent d'importants contrats avec des sociétés d'État ou des gouvernements chinois.

L'engagement politique signifie poursuivre la coopération dans des domaines où les intérêts des deux pays se recoupent. La Chine souhaite en apprendre sur les expériences étrangères en gouvernance et en habileté politique, comme la démarche canadienne en matière de réglementation financière, de soins de santé et d'éducation. Ce sont de bonnes expériences à partager pour le Canada, afin d'encourager l'intégration de la Chine en tant que partenaire responsable du système international.

En outre, l'engagement politique doit avoir lieu à l'horizontale, entre les gouvernements provinciaux et territoriaux du Canada et leurs équivalents chinois. À cet égard aussi, le Canada a un bon dossier, de nombreux premiers ministres ayant visité la Chine et ayant reçu des délégations chinoises. Il convient de cibler des secteurs ayant un intérêt manifeste pour l'excellence canadienne, sans se limiter aux sentiers battus de Pékin, Shanghai et Hong Kong. Cependant, il est nécessaire d'accomplir cet engagement horizontal de

concert avec les efforts du gouvernement fédéral et en gardant l'esprit de la collaboration pancanadienne, ce qui est indispensable pour se rendre en Chine. Un pays a une seule politique étrangère, et non 14.

Il est crucial pour les dirigeants politiques au Canada et en Chine de maintenir une relation de travail saine, mais il incombe aux entreprises canadiennes, aux universitaires et aux chefs de file de la société civile de communiquer avec leurs homologues chinois. Un certain nombre d'entre eux le font depuis quelque temps. Par exemple, le China Institute de l'University of Alberta fait participer activement ses pairs en Chine pour réfléchir sur les liens bidirectionnels et mener des échanges universitaires et de recherches. Ce vaste engagement non gouvernemental est essentiel pour sensibiliser la Chine au sujet du Canada, et il est impératif de continuer sur cette voie.

La vaste relation politique dans son ensemble

Les relations politiques sino-canadiennes sont plus que purement bilatérales. Après tout, les répercussions de la Chine sur le monde ont une portée de plus en plus grande, et il existe peu de domaines d'activité dans le monde, en économie, en politique ou en sécurité, où la Chine n'a pas une présence croissante ni d'influence.

La Chine, comme l'Inde, croît au sein d'un système international mené par les États-Unis, qui est en place depuis 60 ans et qui offre des biens collectifs mondiaux, notamment la gouvernance, des règles et des normes liées au commerce et à l'investissement ouverts et justes ainsi qu'à la sécurité collective. Ces biens collectifs permettent une croissance économique pacifique et ouvrent des marchés, tout en égalisant les règles du commerce entre les pays. Ce système a favorisé la prospérité de l'économie canadienne. De plus, il a facilité la croissance économique de la Chine, qui est membre de nombreuses institutions qui soutiennent ce système, comme l'Organisation mondiale du commerce, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ainsi que des groupes comme le G20.

Le débat sur le rôle de leadership que la Chine assumera est intense dans les milieux politiques dont elle fait ou non partie. Les dirigeants chinois ont insisté pour dire que la montée de leur pays sera pacifique et qu'il sera un moteur de croissance au-delà de ses frontières.

Néanmoins, une transition de pouvoirs de ce genre est invariablement accompagnée de tensions. Par exemple, les différends commerciaux et les questions litigieuses en matière de politique-sécurité en Asie et ailleurs ont parfois exacerbé les tensions entre les acteurs régionaux, notamment entre les États-Unis et la Chine. En même temps, des efforts musclés sont déployés par les États-Unis, la Chine et d'autres pays de la région de l'Asie-Pacifique pour renforcer la sécurité et la coopération régionales (croissance économique, antiterrorisme, lutte contre le crime organisé, etc.) ainsi que modeler les cadres de commerce et d'investissement dans la région qui complètent le système de commerce international fondé sur des règles sous la surveillance de l'OMC.

Le Canada et les entreprises canadiennes ont un intérêt manifeste dans l'évolution et le fonctionnement adéquat du système régi par l'OMC. Mais les règles et les institutions n'ont pas toujours le dernier mot et, étant donné les pouvoirs relatifs entre les États, le Canada doit continuer à parfaire ses relations bilatérales avec tous *les pays* en coopérant avec d'autres partenaires internationaux qui partagent les mêmes idées à mesure que les besoins surgissent.

En outre, les entreprises canadiennes ont un important intérêt à long terme envers la région de l'Asie-Pacifique. Le Canada est un pays du Pacifique, et les intérêts économiques canadiens en Chine sont liés à ses intérêts économiques généraux dans la région. La Fondation Asie-Pacifique du Canada et un certain nombre d'autres organismes de recherche canadiens ont récemment souligné l'importance d'établir une stratégie holistique d'engagement avec l'Asie, ce qui permettrait d'assurer la cohérence de ses liens avec tous les pays asiatiques.

La région de l'Asie-Pacifique est composée de poids lourds comme les États-Unis, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Japon et la Russie ainsi que des pays influents comme l'Australie et la Corée du Sud. Les États-Unis, la Chine, le Japon et la Corée du Sud se classent déjà parmi les 10 principaux partenaires commerciaux du Canada, et il est prévu que les échanges économiques avec ces pays continuent d'augmenter. Le Canada aura un intérêt direct et profond dans la stabilité politique et la viabilité économique de la région de l'Asie-Pacifique, car les tensions politiques ou les perturbations économiques (perturbations commerciales ou chocs financiers) dans

cette région pourraient l'affecter directement sur le plan économique. La situation en Asie est plus importante actuellement pour les intérêts canadiens que ce que beaucoup imaginent.

Le forum de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), le Sommet de l'Asie de l'Est, le Shangri-La Dialogue, le forum régional et les réunions des ministres de la Défense de l'ANASE ainsi que les négociations sur le Partenariat Trans-Pacifique (PTP) font partie des véhicules en place pour négocier et gérer les tensions, assurer la paix et la stabilité régionales ainsi que faire progresser le commerce équitable et ouvert entre les pays de l'Asie-Pacifique. Il ne s'agit pas de tribunes multilatérales qui permettent d'atteindre quelques résultats concrets sur un sujet ; il s'agit plutôt de réseaux axés sur les résultats visant à établir un nouvel ordre régional, qui ressemblent aux institutions et forums qui soutiennent la sécurité et la prospérité économique de l'Europe et de l'Atlantique Nord.

Le Canada est déjà un membre important de l'APEC, et le ministre John Baird a récemment indiqué l'intérêt du Canada envers l'Asie en participant à la réunion des ministres de la Défense de l'ANASE à Bali, en Indonésie. Comme prochaine étape de sa stratégie politique asiatique, le Canada devrait explorer sérieusement la possibilité d'adhérer à d'autres plateformes en matière de politique de sécurité et de politique économique de l'Asie-Pacifique, à commencer par le Sommet de l'Asie de l'Est et le processus du PTP, ce qui le ferait passer de spectateur à acteur, lui offrirait la possibilité de s'exprimer de l'intérieur et lui octroierait de la crédibilité relativement à des questions qui rejoignent les intérêts canadiens au sein de l'ordre régional. Même si le PTP en est à un stade précoce, le Canada doit y participer pour ne pas être tenu à l'écart d'un cadre de travail qui consolidera les règles du commerce et de l'investissement dans l'Asie-Pacifique au cours de la prochaine décennie. À cet égard, la Chambre de commerce du Canada salue le premier ministre Harper d'avoir signalé l'intention du Canada de joindre le PTP au récent Sommet de l'APEC à Hawaii. Il est possible que l'adhésion au Sommet de l'Asie de l'Est signifie d'abord participer à titre d'observateur et exiger le soutien des pays membres actuels.

RECOMMANDATIONS

- **Que le gouvernement du Canada poursuive l'engagement bilatéral en cours entre les dirigeants politiques des deux pays, de l'échelon du premier ministre vers le bas par l'entremise des ministères.** L'engagement bilatéral favorise la visibilité et la crédibilité du Canada en Chine, ce qui contribue au succès des entreprises canadiennes sur le terrain, offre du soutien moral aux entreprises canadiennes menant des activités en Chine, élargit l'espace pour la confiance stratégique entre les deux gouvernements et fournit un véhicule en vue d'aborder efficacement les différences économiques en matière de sécurité politique et autres entre les deux pays.
- **Que le gouvernement du Canada mette en œuvre une stratégie holistique d'engagement avec l'Asie afin d'assurer l'inclusion du pays dans la construction de l'ordre régional de l'Asie-Pacifique et de garantir la cohérence de l'engagement politique du Canada avec chacun des pays asiatiques.** Au fur et à mesure que le commerce et l'investissement du Canada avec la Chine et d'autres pays asiatiques augmenteront, le Canada aura un intérêt plus profond envers la stabilité politique et la sécurité de la région ainsi que dans les cadres régionaux de commerce et d'investissement fondés sur des règles. Le Canada doit être un acteur dans la région de l'Asie-Pacifique : il est déjà un membre actif de l'APEC et devrait chercher à adhérer au Sommet de l'Asie de l'Est et à participer aux négociations du Partenariat Trans-Pacifique.

2. Accroître et améliorer les échanges commerciaux avec la Chine

Pendant la visite du président Hu à Ottawa en juin 2010, le premier ministre Harper et le dirigeant chinois ont parlé de doubler les échanges bilatéraux entre le Canada et la Chine d'ici 2015. Une étude menée en 2009 par le Fraser Institute a permis d'observer qu'il reste un long chemin à parcourir pour exploiter le plein potentiel de la relation commerciale entre les deux pays⁹.

Bien que la valeur de l'échange de marchandises (biens) canadiennes avec la Chine soit passée de 47,3 milliards de dollars canadiens en 2007 à 57,7 milliards en 2010¹⁰, et que la Chine soit devenue en 2007 le troisième partenaire commercial du Canada après les États-Unis et l'Union européenne (et son troisième marché d'exportation), ce pays ne représente que 7 % de l'ensemble du commerce de marchandises du Canada. La Chine n'absorbe que 3 % des exportations de marchandises canadiennes, comparativement à 75 % pour les États-Unis.

Par ailleurs, les exportations de marchandises canadiennes en Chine sont encore dominées par les produits de base transformés et non transformés, y compris la pâte de bois, le nickel, les oléagineux et les céréales, les produits chimiques organiques, les minéraux (sels, soufre, terres, pierres et autres), la machinerie, les chaudières et appareils électriques, les minerais et les engrais. La demande chinoise reflète l'élan actuel de la Chine pour la construction d'infrastructures et l'aménagement immobilier, ainsi que les besoins du secteur manufacturier en matières premières et en machinerie afin de produire des biens à valeur ajoutée élevée pour l'exportation, notamment vers le Canada. Les importations provenant de la Chine vont de la machinerie et des appareils électriques aux jouets, aux meubles et aux vêtements¹¹.

Relativement aux services commerciaux, les échanges du Canada avec la Chine (y compris Hong Kong) ont augmenté au cours des dernières années, passant de 586 millions de dollars en 2000 à 692 millions en 2007. Cependant, les exportations de services commerciaux canadiens vers la Chine sont passées de 440 millions en

⁹ Raaj Tiagi et Lu Zhou, *Canada's Economic Relations with China* (Fraser Institute, février 2009) ; p. 1.

¹⁰ *Le commerce international du Canada : Le point sur le commerce et l'investissement - 2011* (Affaires étrangères et Commerce international Canada, juin 2011).

¹¹ Industrie Canada.

2000 à 379 millions en 2007, ce qui représente moins de 1 % de toutes les exportations de services canadiens, tandis que les importations du Canada en provenance de la Chine dans ce secteur sont passées de 146 millions à 313 millions pendant la même période¹².

En ce qui concerne la balance commerciale, le Canada a connu un déficit monstre avec la Chine en biens et en services. Ce déficit s'est gonflé de 400 % de 1998 à 2007 ; il s'agit du plus grand déficit commercial avec un seul pays. Après 2007, ce déficit s'est stabilisé à un peu moins de 30 milliards, mais il a augmenté depuis en raison de la reprise économique de 2010.

La Chambre de commerce du Canada insiste sur la nécessité d'*accroître* le commerce canadien avec un vaste marché comme celui de la Chine, ainsi que sur le besoin d'*améliorer* ces échanges. Par « meilleur commerce », la Chambre entend rééquilibrage commercial et réduction du déficit courant année après année par rapport à la Chine. Une relation commerciale déséquilibrée avec la Chine n'est pas dans l'intérêt à long terme du Canada ; cette situation n'est pas convenable ni viable pour l'économie canadienne. Que peut-on faire à ce sujet ?



Rectifier les obstacles et les irritants au commerce avec la Chine

Le protectionnisme est une solution « perdant-perdant » ; ce n'est pas une bonne solution, en particulier pour un pays comme le Canada, qui est dépendant du commerce transfrontalier axé sur des règles.

Les importations chinoises au Canada ont dépassé les exportations canadiennes vers la Chine, en partie parce que, à l'exception de l'« équipe de rêve » surtout composée de grandes sociétés, les entreprises canadiennes ne se sont pas concentrées sur la Chine, car l'économie américaine d'à côté offrait un grand nombre de possibilités faciles d'accès. Le milieu canadien des affaires est surtout composé de petites et moyennes entreprises qui disposent de ressources restreintes pour explorer des possibilités dans les marchés complexes, distants et inconnus comme celui de la Chine, et s'y rendre. Toutefois, les statistiques sur le commerce masquent certaines exportations canadiennes vers la Chine (p. ex., les intrants canadiens fournis aux clients américains qui exportent ensuite des produits finis en Chine). Cependant, l'inverse est également vrai (présence d'intrants chinois dans les importations américaines au Canada). Les attitudes ont changé après 2008, et davantage d'entreprises canadiennes de diverses tailles ont exprimé leur intérêt à s'étendre à des marchés comme la Chine.

Pour améliorer la qualité de ses liens commerciaux avec l'Empire du milieu, le secteur privé du Canada doit mieux harmoniser sa proposition de valeur avec les besoins du premier. Les entreprises canadiennes cherchent à stimuler leur compétitivité à l'échelle mondiale. Le gouvernement canadien a fait de l'incitatif à la compétitivité des entreprises et de la promotion des activités à valeur ajoutée en sol canadien une caractéristique de son programme économique et a mené de nombreuses interventions politiques positives à cet effet. Il est indispensable qu'il continue dans cette voie par d'autres mesures, lesquelles seront étudiées par la Chambre de commerce du Canada dans le contexte de son initiative sur la compétitivité.

12 Statistique Canada.

Toutefois, le comportement des entreprises n'explique pas à lui seul le déséquilibre des échanges commerciaux. Après tout, des secteurs canadiens comme les industries des services financiers et d'ingénierie, les industries de l'extraction, de l'aérospatiale et du transport ont de longues histoires de partenariat avec la Chine ainsi qu'une bonne compréhension du pays, mais ils se butent également à des difficultés sur les marchés chinois. Les États-Unis et plusieurs pays européens ont aussi connu des déficits commerciaux exorbitants avec la Chine, même si leurs secteurs privés y sont très actifs. La Chine continue de connaître d'importants excédents courants.

Au cours des 30 dernières années, et surtout à la suite de son adhésion à l'OMC, la Chine a bien progressé en ouvrant son économie au commerce et à l'investissement transfrontières ainsi qu'en faisant place à davantage de mécanismes fondés sur le marché. Le gouvernement et le secteur public (entreprises et banques publiques) règnent encore sur l'économie nationale, mais le secteur privé est dynamique et en forte croissance (même s'il est encore à la marge de l'économie).

Toutefois, les entreprises canadiennes, et étrangères, se butent à des obstacles et à des irritants au commerce et à l'investissement en Chine qui empêchent ou entravent leur accès réel au marché en compliquant indûment la livraison de biens et la prestation de services commerciaux en Chine ainsi que l'expansion des activités en les rendant coûteuses ou inéquitables pour les entreprises. Pour de nombreuses petites et moyennes entreprises ayant des ressources limitées, la présence de tels obstacles et irritants fait de la Chine une possibilité interdite. Il est donc important que le gouvernement du Canada intensifie ses démarches visant à éliminer ces obstacles et irritants ainsi qu'à mieux équilibrer les règles concurrentielles pour les entreprises canadiennes en négociant avec le gouvernement chinois directement, ainsi qu'en faisant participer nos autres partenaires internationaux et l'OMC, au besoin.

Le milieu canadien des affaires est conscient que les solutions rapides n'arrivent pas facilement. D'autres autorités, y compris les États-Unis, ont trouvé qu'il était très difficile de trouver des solutions aux questions commerciales et d'investissement. Néanmoins, les efforts du gouvernement du Canada à cet égard doivent se poursuivre.

Principales questions :

- **Lacunes en matière de protection de la propriété intellectuelle et d'application de la loi à cet égard**

L'établissement de normes élevées de protection des droits de propriété intellectuelle (PI) et leur application sont cruciaux au bon fonctionnement d'un commerce juste et ouvert ainsi qu'à une croissance économique saine. En leur absence, la saine concurrence interentreprises par l'innovation disparaît, laissant uniquement une course commerciale vers le fond. Les entreprises canadiennes et un nombre croissant d'entreprises chinoises considèrent la protection des droits de PI comme essentielle à leur réussite. Le gouvernement chinois est conscient de la nécessité de renforcer son régime de PI pour que la Chine passe d'une économie de fabrication à faible valeur ajoutée à une économie qui se fonde sur la recherche et le développement (R et D) en innovation ainsi que sur le renforcement de la valeur de la marque en biens et services. Il sait également qu'une protection de PI insuffisante dissuade beaucoup d'entreprises à envisager la Chine comme destination d'investissements directs pouvant apporter des retombées sous forme d'emplois, de compétences et d'expérience.

La Chine a dû faire plus attention aux questions de PI après son entrée à l'OMC. Elle a adhéré à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) puis signé le Traité sur le droit d'auteur et le Traité sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes. En 2008, la Chine a publié une stratégie nationale sur la PI demandant l'établissement d'une culture de protection de la PI, l'examen des lois sur les brevets, marques de commerce et droits d'auteur ainsi que des pratiques d'application de la loi qui feraient de la Chine, d'ici 2020, un pays où le niveau de protection de PI est élevé. Plus récemment, les autorités chinoises ont confisqué des produits de contrefaçon dans bon nombre de cas très médiatisés.

Malgré les progrès accomplis jusqu'à présent, les violations de droits de PI en Chine demeurent endémiques. Elles préoccupent profondément

les entreprises canadiennes, et les dissuadent d'entrer sur le marché chinois. Elles érodent la valeur de l'entreprise en Chine et sur d'autres marchés (y compris le Canada), en raison de l'obtention illicite de profits et du fait que les produits de contrefaçon inférieurs sapent la valeur de la marque. Par exemple, la vente au Canada de produits chinois non conformes ou de contrefaçon qui posent de véritables risques pour la santé des Canadiens suscite de vives inquiétudes. De même, il est préoccupant de savoir que les entreprises étrangères pourraient recevoir une protection de la PI inférieure à celle que reçoivent leurs homologues chinois.

La stratégie nationale sur la PI de la Chine est pleine de bonnes intentions, mais elle manque de mordant. La cohérence et l'efficacité de l'application de la loi sur la PI demeurent inadéquates, notamment à l'échelle locale, où certaines administrations ferment les yeux sur les industries de la contrefaçon dans lesquelles elles ont des intérêts particuliers. La loi chinoise punit les violations à la PI, mais de nombreux procureurs et agents de police ne possèdent pas l'expérience approfondie pour reconnaître ces violations et traiter les cas de droits de PI. Les sanctions pénales imposées aux violateurs de la PI sont souvent laxistes et, par conséquent, ne constituent pas des mesures dissuasives efficaces.

Les saisies de produits de contrefaçon en Chine et à la frontière chinoise (sur leur route vers l'exportation) sont sporadiques, et l'élimination de ces biens est inadéquate. Les produits de contrefaçon saisis ne sont pas détruits systématiquement, et certains se retrouvent sur le marché. De même, le téléchargement de matériel piraté d'Internet en Chine n'est pas systématiquement puni. Il y a également un grave problème de squattage de marques de commerce, de noms de marques, de noms de domaines Internet et de brevets étrangers. De plus, le rétablissement de la durée des brevets n'est pas autorisé en vertu de l'actuelle loi chinoise sur les brevets.

Il y a une profonde et croissante préoccupation au Canada et ailleurs concernant le vol de PI et d'autres secrets commerciaux par des employés

sans scrupules, car l'information de nature délicate des entreprises étrangères qui est obtenue au moyen de licences officielles et de procédures de certification, de même que par les activités cybercriminelles, n'est pas bien protégée. Le vol de PI et de secrets commerciaux est une question qui touche de nombreux pays ; ce n'est pas une question exclusivement chinoise. Cependant, la Chine est systématiquement l'objet de critiques relativement à la fréquence à laquelle cette question surgit. La Chambre de commerce du Canada espère que le gouvernement chinois traitera cette question avec la plus grande urgence.

La protection des droits de PI demeure relativement nouvelle pour la Chine, et le gouvernement chinois travaille encore à l'amélioration de son régime de PI et à son application. À cet égard, la Chambre de commerce du Canada espère vivement que les gouvernements canadien et chinois accroissent leur collaboration en vue d'améliorer la protection des droits de PI.

En outre, le Canada doit agir de son côté, car il traîne de la patte à l'échelle internationale en matière de protection des droits de PI et d'application de la loi, notamment en ce qui concerne les marques de commerce, les droits d'auteur et les brevets. La Chambre de commerce du Canada s'attend à ce que le gouvernement du Canada adopte rapidement un projet de loi amélioré sur le droit d'auteur qui renforce l'application de la loi sur les droits de PI à la frontière et qui met en application des mesures solides de protection des données dans les secteurs des sciences de la vie afin de protéger l'innovation.

- **Restrictions commerciales sur les biens et les services**

La Chine a levé de nombreux obstacles tarifaires et non tarifaires sur les biens et les services à l'occasion de ses engagements envers l'OMC. Par conséquent, son accès aux marchés s'est nettement amélioré après 2000. Cependant, au cours des dernières années, les restrictions non tarifaires sur les biens et services étrangers importés et les activités d'investissement se sont corsées.

Parmi les restrictions commerciales de la Chine, citons : les normes réglementaires qui entravent l'importation, la vente ou l'utilisation finale de produits étrangers en Chine ; les normes qui diffèrent des pratiques et normes internationales communes ; les règles et les normes qui font la distinction entre les entreprises étrangères et nationales ; les changements subits ou arbitraires des règlements et des processus réglementaires ; une bureaucratie lourde qui complique les activités des petites et moyennes entreprises ; et les obstacles à l'expansion des activités commerciales en Chine. Bon nombre de ces restrictions font monter le coût des activités des entreprises canadiennes ou dissuadent les petites entreprises ayant peu de ressources de poursuivre des possibilités commerciales potentiellement lucratives en Chine.

Certains obstacles non tarifaires semblent en place pour protéger des intérêts nationaux sensibles contre la concurrence étrangère ainsi que favoriser la croissance des industries considérées comme d'importance stratégique pour la Chine et restreindre la participation étrangère dans celles-ci. Cette situation, couplée à un certain nombre de pratiques de concurrence déloyale, a alimenté les soupçons en Occident voulant que la Chine n'ait que des visées mercantiles. Ces soupçons ont abouti à des conflits commerciaux entre la Chine et des économies avancées, comme les États-Unis et l'Union européenne, et qui a engendré une hausse des pressions protectionnistes.

En outre, certains obstacles découlent des traditions réglementaires et juridiques particulières de la Chine. Certaines normes sont en place pour des raisons légitimes, comme la sécurité des consommateurs ou la protection environnementale ; il s'agit de considérations d'une importance croissante pour les autorités et consommateurs chinois. Malgré tout, il est important d'adopter une méthode raisonnable relativement à ces mesures afin d'atténuer leurs incidences sur le commerce légitime.

Les entreprises canadiennes sont conscientes de la complexité politique des restrictions commerciales chinoises en place et des difficultés que présente la mise en œuvre systématique de règlements à l'échelle locale dans toute la Chine. De son côté, le gouvernement chinois reconnaît l'importance d'accroître la transparence dans la mise en œuvre d'une réglementation pour lutter contre la corruption. En tant que grand pays commerçant, la Chine reconnaît que la levée des restrictions commerciales représente une étape nécessaire pour rétablir la confiance de ses partenaires commerciaux dans la nature bénéfique à tous du commerce et de l'investissement ouverts et fondés sur des règles entre les pays.

Pour les entreprises canadiennes, il demeure donc crucial que la réduction des restrictions touchant l'accès réel au marché demeure parmi les priorités politiques des relations Canada-Chine. De nombreux secteurs canadiens, notamment les services financiers (assurances et banques), les industries des mines, de l'aérospatiale, du transport et de l'agroalimentaire, se butent à des obstacles concernant la vente et la livraison de leurs produits en Chine. Les deux pays doivent continuer à travailler en étroite collaboration pour trouver des solutions à ces problèmes.

- **Pratiques concurrentielles injustes**

La Chine a fait d'énormes progrès depuis son adhésion à l'OMC. En moins de 10 ans, elle est passée d'une économie fermée à un acteur de classe mondiale, ce qui témoigne d'un changement extraordinairement rapide ayant de nombreux résultats positifs pour ses citoyens. Cette situation montre très clairement ce que signifierait une Chine encore plus ouverte relativement au développement économique, non uniquement pour les Chinois, mais également pour le reste du monde. Il est indispensable que le développement économique à long terme soit mû par deux conditions principales : un marché *libre et juste*.

La Chine s'est engagée à se conformer aux normes et aux disciplines qui régissent tous les membres de l'OMC. Malgré les progrès, le Canada et d'autres pays craignent qu'elle sous-estime trop la mesure dans laquelle elle subventionne ses industries, notamment les entreprises publiques, en offrant un soutien financier direct ou indirect ou un accès préférentiel aux technologies et au savoir-faire qui améliorent la compétitivité.

Parmi les mesures anticoncurrentielles, mentionnons :

- **l'octroi de subventions aux secteurs et industries considérés sensibles ou stratégiques ;**
- **le consentement de prêts gouvernementaux (de banques publiques) à des entreprises publiques à des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché ;**
- **l'offre de subventions à des fins de modernisation technologique et de commercialisation ;**
- **la promotion de l'investissement étranger dans les entreprises publiques ;**
- **l'application d'exigences en matière de transfert technologique pour les entreprises à capital étranger qui bénéficient aux concurrents locaux ;**
- **la protection des entreprises publiques endettées par l'élimination des prêts non productifs des bilans et d'autres mesures ;**
- **l'imposition de restrictions sur les exportations ayant pour effet de distordre les prix et les échanges des intrants que les industries nationales utilisent ;**
- **la sous-évaluation du yuan, qui permet aux entreprises chinoises de profiter d'un avantage concurrentiel artificiel.**

Pour obtenir des exemples d'obstacles tarifaires et non tarifaires ainsi que de mesures anticoncurrentielles qui nuisent aux biens et aux services étrangers et canadiens en Chine, veuillez consulter l'annexe du présent document.

Dans les industries à forte intensité de capital, les politiques qui maintiennent artificiellement les établissements inefficaces qui seraient autrement peu rentables commercialement peuvent entraîner des répercussions importantes et de longue durée sur les marchés internationaux. Il est impératif que le Canada travaille de concert avec les pays partenaires de l'OMC et directement avec la Chine pour éliminer les subventions, les obstacles au marché et les politiques commerciales discriminatoires en Chine. Le Canada doit encourager à mettre à profit ses réalisations jusqu'à présent par le renforcement de son système axé sur le marché et son respect des règles internationales de commerce.

Pour ce faire, il est nécessaire que le Canada travaille avec la Chine sur une série d'accords politiques, secteur par secteur, afin de remédier à ces irritants au commerce (et à l'investissement) qui constituent une grande préoccupation pour le milieu canadien des affaires. Le gouvernement du Canada devrait ensuite en assurer une surveillance étroite en consultation avec le milieu des affaires.

Dans *Canada-Chine : Établir un partenariat économique solide*, la Chambre de commerce du Canada mentionne que certains secteurs du milieu des affaires ont suggéré d'entreprendre de profondes négociations économiques avec la Chine, ce qui représenterait un projet très complexe. Parmi les économies avancées, l'Australie et la Norvège négocient actuellement un accord de libre-échange (ALE) avec la Chine. Cependant, ces négociations ont ralenti après avoir connu quelques difficultés. La Chambre de commerce du Canada considère qu'il est prématuré de conclure un ALE bilatéral avec la Chine. Le gouvernement du Canada doit concentrer son énergie sur la conclusion de l'Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers qui fait encore l'objet de négociations entre le Canada et la Chine ainsi que sur des ententes ciblées pour corriger des irritants au commerce précis, secteur par secteur, dont il est possible de mesurer les résultats.

Enfin, il est important que le Canada soit vigilant là où les pratiques commerciales ne cadrent pas avec les obligations de l'OMC pour défendre ses intérêts légitimes. Il doit continuer à assurer que les mécanismes de recours commercial fonctionnent bien et que leur utilisation est opportune et rentable pour les entreprises.

En même temps, le gouvernement doit éviter d'imposer des restrictions artificielles contre-productives au marché, car les pressions exercées par la concurrence diminuent rarement. Lorsque l'ALENA a été mis en œuvre, de nombreuses entreprises canadiennes et les communautés desquelles elles dépendent ont dû effectuer des ajustements douloureux mais nécessaires ; en fin de compte, elles sont devenues plus solides et plus concurrentielles sur la scène internationale. L'aide à la transition peut s'avérer une solution plus efficace que les mesures de protection à court terme.

Lever les obstacles et les irritants au commerce avec la Chine

Les obstacles à l'augmentation et à l'amélioration du commerce avec la Chine ne se limitent pas à ceux que les entreprises canadiennes affrontent. Il y a d'autres obstacles que le Canada doit traiter à l'interne.

Citons par exemple les retards dans l'approbation du projet de pipeline Northern Gateway et sa réalisation. Lorsqu'il sera achevé, ce projet offrira une sortie en vue d'approvisionner en pétrole canadien les dynamiques économiques de l'Asie-Pacifique, y compris la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée du Sud et les pays de l'ANASE, dont la soif de sources d'énergie fiables est intense et grandissante. Des pays comme la Russie, l'Australie, le Kazakhstan et ceux du Golfe fournissent déjà activement la région en pétrole et en gaz. Actuellement, les États-Unis évaluent le potentiel de leurs propres réserves de gaz de schiste. Si le Canada veut concrétiser sa vocation de puissance énergétique relativement aux énergies classiques (pétrole, gaz) et renouvelables, il doit être un important fournisseur d'énergie fiable pour la Chine et d'autres pays de l'Asie-Pacifique, tout en accroissant son rôle de fournisseur fiable pour les États-Unis.

Le projet de pipeline Northern Gateway, tout comme celui de Pacific Trail, offre une belle occasion pour le Canada, mais il doit agir rapidement. La Chambre de commerce du Canada applaudit les efforts du gouvernement fédéral visant à inviter la Colombie-

Britannique et l'Alberta ainsi que les communautés autochtones touchées à travailler en vue d'établir un accord permettant la construction du pipeline tout en abordant favorablement les préoccupations légitimes relatives à l'environnement et aux droits des communautés autochtones. La Chambre espère que les provinces et les autres parties qui participent au processus montreront une détermination semblable pour trouver une voie à suivre acceptable.

La frontière entre le Canada et les États-Unis constitue un autre obstacle important. Le gouvernement du Canada a fait preuve d'une vision exceptionnelle en entreprenant l'Initiative de la Porte et du Corridor de l'Asie-Pacifique (IPCAP) en 2006, ce qui a permis de remettre à neuf et d'élargir les ports maritimes, les aéroports, les chemins de fer, les routes et les infrastructures de pipeline qui relient le Canada et les États-Unis avec l'Asie de l'Est par le littoral de la côte ouest du Canada. La géographie du Canada, accompagnée d'infrastructures appropriées et d'un environnement attrayant pour les investisseurs, peut lui permettre de devenir un corridor commercial et une composante essentielle sur le plan de la logistique commerciale entre l'Amérique du Nord et l'Asie.

Depuis des années, les entreprises et les voyageurs ont identifié des coûts élevés et des délais associés au transport transfrontalier de personnes et de biens. Étant donné ses chaînes d'approvisionnement intégrées, l'économie canadienne exige une frontière plus efficace et favorable au commerce. En particulier, le corridor canadien de l'Asie-Pacifique ne peut atteindre son plein potentiel en tant que pont logistique et commercial entre l'Amérique du Nord et l'Asie sans la libre circulation des biens et personnes légitimes. Par conséquent, la Chambre de commerce du Canada applaudit l'accord sur les frontières que viennent juste d'annoncer les gouvernements du Canada et des États-Unis et attend sa mise en œuvre rapide.

RECOMMANDATIONS

- **Que le gouvernement fédéral continue d'éliminer les obstacles à la compétitivité au Canada et d'inciter l'innovation commerciale et l'activité économique à valeur ajoutée au pays.** Le gouvernement a fait d'énormes progrès à cet égard, et d'autres sont à venir ; davantage d'entreprises devraient profiter d'un milieu des affaires national favorable à la compétitivité. La compétitivité du Canada est essentielle à l'accroissement et à l'amélioration du commerce avec la Chine.
- **Que le gouvernement du Canada et ses vis-à-vis chinois ainsi que les partenaires internationaux s'efforcent de faire progresser la protection des droits de PI en Chine.** L'absence de protection des droits de PI en Chine constitue un obstacle important au commerce transnational ouvert fondé sur des règles. De plus, le Canada doit améliorer son propre dossier en matière de PI.
- **Que le gouvernement du Canada travaille avec ses vis-à-vis chinois pour éliminer les obstacles au commerce, y compris les obstacles non tarifaires et les pratiques de concurrence déloyale en Chine qui sont nuisibles aux entreprises canadiennes dans les secteurs des biens et des services.**
- **Que le gouvernement du Canada continue d'utiliser efficacement les mécanismes de l'OMC, au besoin, pour traiter les problèmes commerciaux qui nuisent aux intérêts économiques canadiens.**
- **Que le gouvernement fédéral continue de travailler avec la Colombie-Britannique et l'Alberta ainsi que les communautés autochtones touchées pour trouver une voie à suivre acceptable concernant le pipeline Northern Gateway.** Le pipeline Northern Gateway, comme le Pacific Trail, pour les exportations de gaz et de technologies d'énergies renouvelables, est essentiel pour que le Canada soit un fournisseur d'énergie fiable pour la région de l'Asie-Pacifique, y compris la Chine.
- **Que les gouvernements du Canada et les États-Unis mettent pleinement en œuvre la vision commune de 2011 pour la frontière, sans laquelle le corridor de l'Asie-Pacifique ne peut atteindre son plein potentiel.**

3. Améliorer les relations sur le plan des investissements avec la Chine

Dans *Canada-Chine : Établir un partenariat économique solide*, la Chambre de commerce du Canada fait remarquer que les investissements sont une composante sous-estimée des échanges économiques entre le Canada et la Chine. Les entreprises canadiennes croient que des améliorations peuvent et doivent être apportées dans ce secteur.

Investissement étranger direct au Canada

Le Canada est stratégiquement situé à côté des marchés américains, auxquels il a un accès préférentiel en vertu de l'ALENA. Les paramètres macroéconomiques fondamentaux du Canada sont sains, son régime d'imposition des sociétés est concurrentiel et sa main-d'œuvre est très qualifiée. De nombreuses petites et moyennes entreprises canadiennes et des instituts de recherche de collèges et d'universités créent de nouvelles idées dont la mise en marché est freinée par un accès insuffisant au capital-risque. Ces éléments touchent à l'attrait du Canada en tant que destination d'investissement international.

Le stock d'investissement étranger direct (IED) sortant du Canada en Chine, y compris Hong Kong, est passé de 4,6 milliards de dollars canadiens en 2005 à 9,6 milliards en 2008¹³. Ce dernier montant semble élevé, mais les États-Unis et l'Union européenne ensemble ont représenté 70 % du stock d'IED sortant total du Canada, à savoir 637 milliards, en 2008. Cette année-là, la Chine n'a représenté que 1,5 % de ce stock¹⁴. De même, l'IED de la Chine continentale au Canada ne s'est établi qu'à 2,7 milliards du stock total, qui équivalait à 505 milliards en 2008¹⁵.

Les États-Unis et les grandes économies de l'Union européenne demeureront probablement les deux plus importantes sources d'IED du Canada, car ils rétablissent lentement leurs activités d'investissement à l'étranger. Pourtant, comme le Canada a besoin d'accroître et de diversifier ses échanges internationaux,

il doit aussi éviter de mettre tous ses œufs dans le même panier dans le cas de l'investissement direct. Après tout, la crise financière de 2008-2009 a laissé une marque profonde sur les marchés de capitaux américains et européens, et a réduit l'appétit pour le risque. Au contraire, les marchés de capitaux asiatiques (et certains non asiatiques) sont saturés de liquidités, et des entreprises chinoises (mais aussi de l'Inde, du Brésil, du Japon, de la Corée du Sud) attirent activement des possibilités d'investissements de partout dans le monde afin d'améliorer leur accès aux ressources, aux marchés et aux marques. En ce qui concerne l'Asie, il est dans l'intérêt du Canada d'attirer de l'IED de *divers* pays sources, y compris la Chine.

La Chine souhaite investir au Canada. Cet intérêt, bien qu'il soit récent, est réel, et l'investissement entrant s'est accru depuis 2008. Le Canada est perçu positivement en raison de son ouverture à l'IED chinois et il se classe dans les premiers rangs aux côtés de pays comme l'Australie. Les entreprises d'État chinoises et le fonds souverain de la Chine, la China Investment Corporation (CIC), ont effectué une série d'investissements à participation minoritaire dans des coentreprises de minéraux et de sables bitumineux dans l'ouest du Canada et le nord du Québec. En 2010, la CIC a ouvert son premier bureau à l'étranger à Toronto.

Il y a des préoccupations de sécurité nationale à l'égard des investissements chinois dans des domaines sensibles, et il y a une grande sensibilité quant aux investissements des entreprises d'État chinoises comparativement aux entreprises privées de ce pays. Les liens entre l'investissement et la géopolitique sont réels ; en effet, la Chine a un intérêt stratégique à garantir l'accès aux ressources naturelles et à diversifier ses réserves en devises pour se détourner de la dette américaine à faible taux d'intérêt et la dette européenne plus à risque. Les entreprises chinoises expriment un intérêt envers l'énergie, les ressources naturelles, l'agriculture et la biotechnologie du Canada en tant que secteurs prometteurs pour l'investissement¹⁶. En outre, on a soulevé des préoccupations relativement à l'IED

13 Statistiques sur l'investissement étranger direct, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

14 Michael Holden, *L'investissement direct étranger du Canada : Aperçu* (Service de recherche et d'information parlementaires, Bibliothèque du Parlement, 17 juin 2008).

15 *Ibid.*

16 *China Goes Global 2009 : Survey of Outward Direct Investment Intentions of Chinese Companies* (Fondation Asie Pacifique du Canada, septembre 2009).

dans les industries du savoir, car il pourrait entraîner une acquisition ciblée de savoir-faire et un retrait rapide des marchés, contrairement à l'IED qui crée aussi de la valeur et des emplois de qualité au Canada.

Ces préoccupations sont légitimes, mais ce serait une erreur de considérer tout le capital chinois comme incompatible avec les meilleurs intérêts du Canada. Il est nécessaire d'évaluer tous les investissements au cas par cas. D'abord, il n'y a pas *encore* d'investissements à grande échelle, et les investisseurs chinois sont demeurés prudents en cherchant des participations minoritaires, plutôt que majoritaires. Ensuite, il y a des cas dans lesquels les investisseurs chinois cherchent leur intérêt supérieur, mais cet intérêt permet également de faire avancer les intérêts économiques canadiens. L'exploitation de ressources pour l'exportation vers les marchés internationaux (au prix courant) constitue un exemple.

La Chambre de commerce du Canada a bien reçu les modifications de 2009 à la *Loi sur l'investissement Canada*. À la suite de celles-ci, les seuils relatifs à la valeur d'affaire selon lesquels les investissements étrangers en biens canadiens sont assujettis à un examen gouvernemental ont été haussés. Il est indispensable que le gouvernement fédéral mette entièrement en place les nouveaux seuils. La Chambre apprécie l'exigence de bien-fondé pour entreprendre un processus d'examen à l'égard de la sécurité nationale afin de protéger les intérêts canadiens. Dans le même ordre d'idées, il est important que le Canada continue d'afficher son attitude ouverte et non discriminatoire envers l'IED commercial, sous réserve de sa compatibilité avec les intérêts relatifs à la sécurité nationale du Canada.

Jusqu'à présent, une grande partie de l'investissement en provenance de la Chine a été absorbée par le secteur de l'extraction. Le Canada accueille favorablement ce genre d'IED dans le secteur des matières premières du pays s'il est fait sur une base commerciale. Il est nécessaire d'encourager l'augmentation des activités à valeur ajoutée au Canada dans le secteur de l'extraction par des incitatifs adéquats. En même temps, le Canada peut également favoriser l'IED axé sur le commerce en provenance de la Chine et d'autres pays sources dans des secteurs comme les services et l'industrie manufacturière de haute technologie. Ces secteurs

ont attiré peu de capital asiatique jusqu'à présent comparativement aux États-Unis et à l'Europe, dont l'IED au Canada est moins axé sur les ressources. Le récent investissement de Huawei dans un partenariat de recherche et développement en télécommunications dans la région d'Ottawa constitue une exception à la tendance.

Le Canada ne cherche pas d'IED axé sur le court terme, à caractère politique ni destiné à l'acquisition de technologies existantes, de savoir-faire ou de réseaux de distribution et d'approvisionnement. Les entreprises, ainsi que le gouvernement fédéral lorsque des seuils d'investissement s'appliquent, doivent être prudentes au moment d'évaluer si la candidature de l'investissement est de cette nature (sans égard au pays investisseur), donc jugée malvenue. Le Canada est à la recherche d'investissements qui contribuent au développement ou au codéveloppement de nouvelles technologies et marques ainsi qu'à la croissance d'industries au pays. L'investissement en nouvelles installations est une avenue que plus d'investisseurs souhaiteraient explorer. La création en collaboration de nouvelles technologies et marques de commerce serait profitable aux deux pays, et les investisseurs étrangers dans les différents secteurs du Canada sortiraient gagnants quant au rendement du capital au fur et à mesure que leurs projets au Canada s'accroissent.

Éliminer les plafonds et les contrôles sur les opérations de capital

L'amélioration des relations en matière d'investissement avec la Chine touche les investissements de portefeuille ainsi que l'IED, et elle va au-delà de l'investissement direct actuellement entrepris par la China Investment Corporation (CIC) ainsi qu'un bon nombre d'entreprises d'État. Il est important que le Canada et la Chine travaillent à élargir la circulation bilatérale de divers types de capital, ce qui signifie éliminer les plafonds et autres restrictions en place sur les opérations transfrontières de capital auxquelles participent des institutions et des particuliers chinois.

Le Canada est en mesure d'offrir des solutions de financement exceptionnelles aux entreprises chinoises et de vastes possibilités aux investisseurs particuliers et institutionnels chinois cherchant à percer les marchés

nord-américains et de capitaux mondiaux. Le secteur financier canadien souhaite élargir son partenariat avec la Chine, et avec toute l'Asie. Sa compréhension du potentiel chinois et asiatique n'est certainement pas nouvelle, puisque des sociétés financières canadiennes sont présentes en Chine depuis le XIX^e siècle.

Aujourd'hui, ces entreprises sont actives sur le terrain et tissent des liens de collaboration avec les partenaires locaux, y compris dans les centres financiers émergents de Hong Kong-Shenzhen et de Shanghai.

Les entreprises privées chinoises se multiplient rapidement. Elles sont de formidables moteurs d'innovation et de croissance de la productivité, soit deux des priorités du gouvernement chinois tel qu'il le mentionne dans son XII^e plan quinquennal (2011-2015). Cependant, le secteur privé tend à être supplanté par le secteur public dans les marchés de capitaux officiels de la Chine. Les banques publiques sont obligées de consentir des prêts à des taux concurrentiels (parfois inférieurs au marché) à des entreprises publiques, ce qui leur convient toutefois, car les associations avec l'État sont perçues comme présentant moins de risques (ces initiatives reçoivent un solide soutien officiel et le risque de prêts improductifs est largement couvert par l'État).

Cette situation laisse moins de capital disponible aux entreprises privées. La maigre accessibilité au financement concurrentiel entrave la croissance des entreprises privées chinoises. De plus, il contribue au phénomène d'épargne élevé et de faible consommation que connaît la Chine, étant donné qu'une grande partie de la richesse engendrée est investie pour satisfaire les besoins de croissance des entreprises ou injectée dans des marchés de capitaux informels, en quête de taux de rendement avantageux, plutôt que d'être versée sous forme de dividendes ou de salaires plus élevés qui contribuent à la consommation.

Étant donné le manque de fonds, des milliers d'entreprises privées chinoises souhaitent tirer parti des capitaux étrangers, surtout nord-américains, pour financer leur croissance. Des entités chinoises souhaitent s'introduire dans les marchés boursiers du Canada et se servir d'institutions financières canadiennes comme intermédiaires en raison du dossier de surveillance

financière et de la résilience à toute épreuve du secteur financier canadien pendant la crise financière de 2008. Les marchés boursiers du Canada se spécialisent dans les solutions financières destinées aux petites et moyennes entreprises (PME) que les entreprises chinoises de la même taille cherchent (TMX est le marché chef de file mondial du capital-risque et le premier marché de second rang pour le financement des PME) ; ils sont au premier plan dans le financement de projets de technologie propre et de ressources (financement en actions destiné à la technologie propre). Le Canada est considéré comme la nouvelle plaque tournante prometteuse pour le financement de l'exploitation minière et du gaz/pétrole. En outre, la grappe de sociétés d'assurance canadiennes et les produits qu'elles vendent sont également reconnus comme les meilleurs et les plus fiables du monde. Les sociétés d'assurance canadiennes ont une présence de longue date en Chine et contribuent activement à son développement social en offrant des soins de santé de première classe et des solutions de financement de la retraite qui ne sont pas fournis par le gouvernement.

Dans la même veine, de nombreux investisseurs chinois particuliers et institutionnels aiment apporter leur capital au Canada afin de diversifier leur portefeuille et d'obtenir des rendements à l'étranger. Étant donné les restrictions sur les opérations de capital internationales, les réserves de richesse actuellement accessibles aux épargnants chinois particuliers et institutionnels sont assez limitées. À mesure que la richesse privée des Chinois augmente, une partie de plus en plus grande de celle-ci est destinée à des immobilisations corporelles, notamment l'immobilier, en quête d'un taux de rendement élevé. Cette situation a contribué à l'ébullition du secteur immobilier et à l'explosion de l'inflation en Chine, que le gouvernement chinois tente ardemment de réduire. L'élimination bilatérale des restrictions sur le capital avec le Canada constitue une solution avantageuse pour les deux pays, qui correspond aux objectifs économiques de la Chine, à savoir accroître l'innovation à l'échelle nationale, stimuler la consommation, modérer l'ébullition des biens immobiliers et l'inflation ainsi qu'ouvrir le système financier chinois à mesure que le yuan s'internationalise.

En raison de la stabilité de son secteur financier et de son expertise en matière de solutions de financement des PME, le Canada représente un bon partenaire sûr en ce qui concerne la réduction progressive des contrôles de capitaux et la mise en place du système financier chinois. Plutôt que de s'ouvrir à tous les pays à la fois, la Chine peut faire des essais (mener un projet pilote) avec un nombre restreint de pays, tel que le Canada.

L'établissement de relations d'investissement permettrait d'éliminer les restrictions quant à ce que les investisseurs particuliers ou institutionnels peuvent tirer du capital canadien ou à ce qu'ils peuvent investir au Canada, ainsi que sur le montant de capital qui est autorisé à circuler dans les deux sens. Il y a eu des progrès. La China Banking Regulatory Commission (Commission chinoise de réglementation des banques) a désigné le Canada comme une destination de gestion de la richesse chinoise en vertu du programme des investisseurs institutionnels nationaux qualifiés (QDII) de la Chine, qui permet aux investisseurs institutionnels approuvés en Chine, y compris les banques, d'investir dans des fonds canadiens mis en commun par des clients de la région continentale. Cependant, le programme QDII impose encore un strict plafond annuel d'un peu moins de 80 milliards de dollars américains. Pour les particuliers chinois, il y a un plafond de 50 000 dollars américains transférables annuellement à l'étranger vers des comptes non destinés à des placements.

Par conséquent, dans la poursuite de la coopération financière avec la Chine, le gouvernement du Canada doit persuader ses homologues chinois d'assouplir les restrictions du programme QDII à l'égard du Canada et d'augmenter considérablement les plafonds sur les opérations de capital des particuliers chinois au Canada. En outre, il est impératif que le gouvernement du Canada travaille avec ses vis-à-vis chinois pour partager ses apprentissages sur le renforcement du secteur financier, y compris l'élimination des contrôles de capitaux. La Chine s'intéresse à l'expérience canadienne de gestion financière à la fois prudente et ouverte à la réalité internationale.

Investissement étranger direct en Chine

L'investissement, comme le commerce, n'est pas à sens unique. Pour la Chine, l'ouverture à l'investissement est essentielle à sa diversification et à sa compétitivité économiques. La Chine s'est progressivement ouverte au cours des dernières décennies, mais des préoccupations ont été soulevées dans le milieu canadien des affaires à l'égard du resserrement du milieu d'investissement chinois dans les dernières années. De plus, des restrictions sur l'investissement étranger demeurent dans un certain nombre de secteurs jugés stratégiques par la Chine, notamment l'aviation, le charbon, l'énergie et le réseau électrique, le pétrole et les produits pétrochimiques, le transport des marchandises, les télécommunications, l'automobile, les produits chimiques, la construction, l'information électronique, la fabrication d'équipement, le fer et l'acier, ainsi que les métaux non ferreux.

Conformément à l'indice des restrictions à l'IED 2010 de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Chine a obtenu 0,457 sur l'indice (où 1 signifie « fermé à l'IED » et 0 signifie « ouvert »)¹⁷. En comparaison, la moyenne de l'OCDE s'établissait à 0,095 (le Canada a obtenu 0,153) et celle des pays non membres de l'OCDE, à 0,157. La note de la Chine quant au degré de restriction de l'IED figurait parmi les plus élevées.

Il est important que le gouvernement du Canada redouble ses efforts pour persuader la Chine d'éliminer ses restrictions sur l'IED canadien. Si l'on peut comprendre que certains secteurs de l'économie sont stratégiques, le Canada et les entreprises canadiennes ne posent pas de difficultés stratégiques pour un grand pays comme la Chine. En fait, l'IED canadien a fourni à la Chine l'expertise nécessaire pour satisfaire ses propres fins en matière de développement économique et social. Les sociétés d'assurance canadiennes aident les ménages et les entreprises chinois à atténuer les risques liés à l'absence d'avantages sociaux publics complets et aux limites du marché de l'assurance national. Les produits canadiens de transport à la fine pointe de la

17 Blanka Kalinova, Angel Palerm et Stephen Thomsen. « OECD'S FDI Restrictiveness Index : 2010 Update » (Documents de travail de l'OCDE sur l'investissement international, n° 2010/3, Division de l'investissement de l'OCDE, www.oecd.org/daf/investment/), p. 19.

technologie (aéronefs, véhicules ferroviaires) et les services d'ingénierie durables ont contribué à ce que la Chine développe ses infrastructures de façon viable, et les multinationales canadiennes dans ces domaines aspirent à établir des partenariats d'investissement avec la Chine. Au surplus, les entreprises canadiennes de services miniers ont aidé la Chine dans la prospection de possibilités dans le secteur minier et l'exploitation minière de manière durable. L'IED canadien est une occasion nettement avantageuse pour le Canada et la Chine.

La Chambre de commerce du Canada demande aux deux gouvernements de travailler ensemble en vue d'éliminer les restrictions à l'IED imposées aux entreprises canadiennes et d'assurer que l'IED canadien bénéficie d'un traitement juste et équitable à l'avenir. Voici quelques importantes restrictions à l'IED :

- **Secteur minier :** Au cours des dernières années, la Chine a activement mis en valeur ses secteurs des produits de base, surtout l'exploitation de métaux, de minéraux et du charbon, ainsi que l'exploitation pétrolière et gazière, la production et le raffinage. Il s'agit d'occasions d'affaires pour les entreprises minières canadiennes de classe mondiale et les fournisseurs de services miniers. Cependant, il existe des obstacles : les entreprises canadiennes doivent établir des accords d'entreprise commune avec des partenaires chinois pour mener des activités d'exploitation et de production minières ; les entreprises canadiennes sont souvent de petites et moyennes entreprises qui ne sont pas en mesure de soumissionner sur les projets pour lesquels les entreprises chinoises cherchent un seul partenaire étranger important, et les exigences minimales de fonds empêchent ces PME d'y participer. De plus, les investisseurs étrangers doivent se battre contre une application restrictive de la réglementation et souvent floue à l'échelle locale. Enfin, il y a des difficultés concernant les transferts de permis de l'exploration à la production, qui ont été utilisés par les partenaires locaux comme un outil de marchandage auprès de leurs homologues canadiens. La Chambre de commerce du Canada espère que la Chine puisse égaliser les règles pour la participation canadienne dans le secteur minier.
- **Services financiers :** Le processus d'octroi de permis est un sujet sensible pour l'industrie des assurances. En octobre 2008, la Chine a suspendu la distribution de nouveaux permis aux bureaux de vente régionaux sans divulguer les raisons du moratoire ni sa date de levée. En même temps, les sociétés d'assurance-vie étrangères sont confrontées à des problèmes pour faire approuver l'expansion de leur réseau de succursales. La Commission chinoise de réglementation des assurances (CIRC) a assuré que les entreprises étaient admissibles à l'obtention simultanée de multiples approbations de succursales, mais ces approbations ne peuvent être que consécutives. Ces mesures favorisent les sociétés d'assurance nationales, ce qui ne correspond pas à l'engagement de la Chine envers l'OMC. Actuellement, une banque étrangère n'est autorisée à investir que dans deux banques chinoises et le plafond sur la participation en capital est établi à 20 %. La limite de deux banques doit passer à trois, car il y a un grand nombre de petites banques qui ne sont pas systématiquement importantes en Chine. En outre, le plafond sur la participation en capital, s'il était établi à 49 %, permettrait aux investisseurs étrangers d'améliorer l'efficacité de leurs contributions. Puisque la restriction relative à la propriété étrangère dans l'industrie financière est également établie à 49 %, nous espérons que le plafond sur la participation en capital sera augmenté.
- **Secteur manufacturier :** La Chine maintient des obstacles sérieux sur l'IED canadien (et d'autres pays) dans les secteurs de l'aérospatiale et du transport, qui sont considérés comme ayant une sensibilité stratégique. Des obstacles majeurs sont également en place relativement au fer et à l'acier. Les entreprises étrangères qui souhaitent investir dans les entreprises chinoises de ce secteur doivent posséder des techniques brevetées ou une PI dans la transformation de l'acier, ce qui constitue de facto une exigence de transfert technologique. Les Canadiens, tout comme les autres investisseurs étrangers, ne sont pas autorisés à avoir une participation de contrôle dans les entreprises du fer et de l'acier. De plus, la politique nationale sur l'acier semble discriminatoire contre les importations



d'équipement et de technologies étrangers en raison du soutien à l'utilisation d'équipement et de technologies offerts par les fournisseurs locaux.

- **Innovations indigènes : Le document *Draft Notice Launching the National Indigenous Innovation Product Accreditation Work for 2010* (Avis préliminaire lançant le programme national d'accréditation des produits innovants indigènes pour 2010) a soulevé de profondes inquiétudes, car il aurait fermé l'accès aux marchés publics en Chine des entreprises étrangères dont la propriété intellectuelle n'a pas été créée ni enregistrée en Chine. On craignait que cette disposition oblige les entreprises étrangères à transférer et à concéder des licences de leurs plus récentes technologies aux entreprises chinoises pour ensuite être appropriées par celles-ci. La Chambre de commerce du Canada est consciente que ces dispositions sont actuellement réévaluées.**

Conclure l'Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers

Afin d'établir une relation d'investissement convenable pour les deux parties, le Canada et la Chine doivent conclure l'Accord sur la promotion et la protection

des investissements étrangers (APIE). Cet accord est nécessaire afin d'offrir un cadre solide à long terme pour l'investissement bidirectionnel, qui comprend des normes élevées détaillées de protection pour les investisseurs et les bénéficiaires dans les deux pays. L'accord protégera les investisseurs étrangers contre les pratiques discriminatoires et arbitraires, offrira un recours approprié en cas de différend, assurera l'égalité de traitement aux investisseurs étrangers et nationaux et garantira la libre circulation des capitaux entre les deux pays. L'APIE couvrira un éventail d'investissements, y compris les biens meubles et les biens immeubles, les investissements de portefeuille, les créances, la propriété intellectuelle et les droits immatériels nécessaires pour entreprendre des activités commerciales.

Les négociations de l'APIE avancent graduellement depuis 2004. Il est évidemment plus important de conclure un accord sur l'investissement de qualité qu'une entente à la hâte. Toutefois, le milieu canadien des affaires espère que l'APIE se concrétisera bientôt. Cependant, la route ne s'arrête pas à la conclusion de l'APIE. À la suite de la conclusion de l'accord, les autorités canadiennes devront surveiller les progrès en matière d'investissement et être prêtes à intervenir, au besoin, pour protéger les intérêts des entreprises canadiennes.

RECOMMANDATIONS

- **Que le gouvernement du Canada continue de soutenir que l'IED commercial, y compris celui de la Chine qui est compatible avec la sécurité nationale canadienne, est bien reçu et que les nouveaux seuils relatifs à la valeur d'affaire en vertu des modifications à la *Loi sur Investissement Canada de 2009* seront pleinement appliqués.** Il est de l'intérêt du Canada d'attirer davantage d'IED de *divers* pays sources, y compris la Chine, tout en soutenant un solide processus d'examen sur la sécurité à utiliser en cas de besoin.
- **Que le gouvernement du Canada soutienne l'IED commercial de la Chine et d'autres pays sources dans d'autres domaines que les ressources, pourvu que l'investissement contribue à la croissance à valeur ajoutée au Canada.** Le Canada accueille l'IED qui renforce les secteurs nationaux, y compris celui des ressources. Dans un excellent milieu d'investissement comme celui du Canada, l'IED offre aux investisseurs étrangers des rendements élevés du capital, un portefeuille d'investissement diversifié et solide, un accès accru au marché américain et l'avantage de technologies créées en collaboration. Le Canada décourage l'IED à court terme qui vise l'acquisition de technologies, de savoir-faire ou de réseaux d'approvisionnement existants, plutôt que la création de valeur *au* Canada.
- **Que le gouvernement du Canada travaille avec ses vis-à-vis chinois pour éliminer les restrictions et les plafonds sur les opérations de capital auxquelles participent des investisseurs chinois institutionnels et particuliers ainsi que des entreprises financières canadiennes.** En particulier, il est nécessaire d'augmenter le plafond d'investissement visant le Canada en vertu du programme des investisseurs institutionnels nationaux (QDII) et la limite pour les particuliers chinois. Il est dans l'intérêt des deux pays que la Chine relâche progressivement les contrôles sur les capitaux par l'entremise d'un projet pilote avec un pays financièrement stable et bien réglementé comme le Canada.
- **Que le gouvernement du Canada travaille avec ses vis-à-vis chinois pour éliminer les restrictions sur l'investissement auxquelles se butent les entreprises canadiennes en Chine, y compris dans les secteurs des services financiers, des mines, de l'aérospatiale et du transport.** De plus, le milieu canadien des affaires demeure craintif des dispositions sur les innovations indigènes proposées par la Chine et de toute mesure semblable qui entraverait la capacité des entreprises canadiennes à concurrencer en Chine sur le même pied d'égalité.
- **Que le Canada et la Chine concluent l'*Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers (APIE)*.** L'APIE est nécessaire afin d'offrir un cadre solide à long terme pour l'investissement bidirectionnel, qui comprend des normes élevées détaillées de protection pour les investisseurs et les bénéficiaires dans les deux pays.

CONCLUSION

Le secteur privé canadien, qui favorise la création d'emploi, l'innovation et la prospérité économique au Canada, est pleinement conscient de la nécessité d'accroître la diversification et l'intensification du commerce et de l'investissement. En cette époque d'incertitude économique mondiale, il est impératif d'améliorer l'accès à la demande internationale pour les biens et les services canadiens, et d'atténuer la dépendance excessive envers les marchés américains (même si les États-Unis demeurent notre principal partenaire en matière de commerce et d'investissement). Les marchés en croissance d'Asie qui ont besoin des biens et des services qui font la renommée du Canada sont dans l'écran radar des entreprises du pays.

La Chine est bien représentative de ces marchés en croissance. Son développement économique et social accéléré alimente sa demande d'énergie, de matières premières, d'aliments, de services financiers et d'ingénierie fiables, en études supérieures et en produits de haute technologie, y compris dans les domaines de l'aérospatiale et du transport. Le Canada peut être un fournisseur fiable de ce que la Chine, tout comme une grande partie de l'Asie, a besoin de mettre au point. Voilà pourquoi les entreprises canadiennes sont motivées à établir un partenariat économique dynamique avec la Chine ainsi qu'avec l'Asie généralement.

Toutefois, elles souhaitent également voir naître un partenariat économique équilibré et avantageux pour les deux pays. La Chine présente des difficultés concurrentielles, et les règles actuelles en matière de commerce et d'investissement ne sont pas suffisamment justes. Dans de nombreux cas, l'accès réel au marché (des exportations canadiennes et de l'investissement direct) est insuffisant, et des enjeux comme la protection des droits de propriété intellectuelle préoccupent les entreprises canadiennes.

Dans le but d'établir un partenariat dynamique et équilibré favorisant la prospérité des deux pays, la Chambre de commerce du Canada a souligné trois priorités stratégiques que le gouvernement du Canada devrait poursuivre en ce qui concerne les relations avec la Chine :

- **Mettre en œuvre une stratégie d'engagement politique avec la Chine ;**
- **Accroître et améliorer les échanges commerciaux avec la Chine ;**
- **Améliorer les relations sur le plan des investissements avec la Chine.**

Le gouvernement du Canada, qui a établi une relation de travail constructive avec la Chine et a fait de la prospérité canadienne la pierre angulaire de son programme stratégique, est bien placé pour renforcer ces relations bidirectionnelles.

Grâce à ses facteurs économiques fondamentaux solides, à son milieu favorable aux entreprises, à sa main-d'œuvre qualifiée ainsi qu'à sa proximité accrue aux marchés asiatique et européen (par rapport à tous les autres pays des Amériques, y compris les États-Unis), le Canada est en mesure de surmonter les difficultés liées à l'intensification de la concurrence internationale et de saisir les occasions de commerce et d'investissement au sein d'une économie mondiale en rapide mutation. Si les entreprises canadiennes améliorent leur productivité et leur innovation, si les gouvernements continuent d'éliminer les obstacles à la compétitivité au Canada et si le milieu de la concurrence internationale est équitable pour tous, le Canada prospérera au cours du présent siècle.

Le milieu canadien des affaires espère participer activement et de façon permanente aux consultations gouvernementales sur le programme économique canadien à l'échelle internationale.

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

*Mathias Hartpence, Directeur de la politique internationale, des compétences et de l'immigration | mhartpence@chamber.ca
613.238.4000 (236)*

ANNEXE : EXEMPLES D'OBSTACLES TARIFAIRES ET NON TARIFAIRES

La présente liste n'est pas exhaustive.

- **Services financiers :**

- Les demandes de nouvelles succursales (permis provinciaux) et sous-succursales des sociétés d'assurance à capital étranger en Chine ne sont pas traitées de la même façon que celles des sociétés d'assurance nationales, même si, en vertu de l'engagement de la Chine devant l'OMC, les sociétés d'assurance à capital étranger devaient recevoir le même traitement que les sociétés nationales trois ans après son adhésion en 2001. Les demandes de nouvelles succursales que présentent les sociétés nationales sont traitées simultanément, et celles des sociétés d'assurance à capital étranger, consécutivement. En outre, les sociétés nationales peuvent demander des permis pour des sous-succursales par l'entremise de bureaux provinciaux de la Commission chinoise de réglementation des assurances (CIRC), tandis que les sociétés d'assurance à capital étranger doivent passer par le bureau principal de la CIRC dans chaque ville. Par conséquent, l'accès géographique et au marché des sociétés d'assurance à capital étranger est considérablement plus lent.
- Les restrictions de participation de l'investissement étranger dans les sociétés d'assurance et de fonds communs limitent le potentiel de croissance des assureurs canadiens. Les restrictions sont actuellement établies à 50 % pour les sociétés d'assurance et à 49 % pour les sociétés de fonds communs. Les restrictions relatives à la propriété étrangère limitent la capacité des partenaires à maximiser la valeur de leurs investissements. Il est important que les partenaires puissent vendre ou diluer leur participation librement, dans le

contexte d'une poursuite bien ordonnée de l'entreprise, s'ils décident de redéployer les capitaux.

- De nombreux aspects des opérations d'entreprises financières étrangères en Chine, notamment l'introduction de nouveaux produits, les hausses de capitaux et les changements de personnel clé exigent une approbation réglementaire obtenue par des processus souvent complexes et pénibles pour les entreprises et les organismes de réglementation.
 - La Chine a utilisé sa part d'emprunts afin de maîtriser la croissance des emprunts en yuan et la « part d'endettement à l'étranger », ce qui entrave la capacité des banques étrangères à financer leurs avoirs à profit.
- **Produits alimentaires et boissons :**
 - Les céréales, le sucre et les boissons sont assujettis à des tarifs élevés.
 - Les taxes sur la valeur ajoutée (TVA) avantagent les transformateurs de denrées alimentaires chinois qui achètent des produits agricoles nationaux, plutôt qu'importés.
 - L'enregistrement de produits biotechnologiques dérivés en Chine ne peut commencer avant leur inscription dans le pays exportateur, ce qui entraîne des délais considérables. Il faut également le renouveler tous les trois ans.
 - La Chine n'autorise pas les porcs auxquels on a administré de la ractopamine, ce qui contredit les recommandations scientifiques du Codex Alimentarius et limite les possibilités d'exportation des producteurs de porc canadiens.

- Les importations canadiennes de bœuf sont permises, à la suite du retrait graduel d'un interdit temporaire d'importation sur tout le bœuf, en raison de l'apparition de quelques cas isolés d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) il y a plusieurs années. Elles sont toutefois restreintes au bétail âgé de moins de 30 mois, ce qui contredit les normes internationales qui déconseillent ces limites d'âge. L'industrie de l'élevage bovin s'attend à une plus grande ouverture à ses exportations.
- Le canola canadien s'est buté à des restrictions, car il a été allégué qu'il était atteint du « pied noir du colza ».
- Les inspections et les processus d'approbation des produits alimentaires et de l'utilisation d'additifs alimentaires se prolongent indéfiniment et s'écartent parfois des pratiques internationales normales (p. ex., la Chine n'accepte pas certains additifs alimentaires qui sont couramment utilisés à l'échelle mondiale). Le blé, le maïs et les produits dérivés entrent en Chine en vertu d'un contingent tarifaire, et les importations qui le dépassent sont assujetties à des tarifs élevés de 65 % sur la valeur.
- **Matières premières :**
 - Une quantité non négligeable de fibres ligneuses et d'armoires en bois chinois sont fabriquées avec des arbres qui ne sont pas abattus légalement, ce qui nuit à la compétitivité des produits canadiens (et chinois) dérivés d'arbres abattus légalement tant en Chine que dans les marchés de pays tiers.
- **Industrie aérospatiale :**
 - Les aéronefs étrangers qui pèsent moins de 25 tonnes sont assujettis à un droit important sur le marché chinois, ce qui constitue une discrimination contre les aéronefs fabriqués au Canada, qui sont classés dans la fourchette des moins de 25 tonnes (la plupart des aéronefs de fabrication américaine et européenne sont dans la fourchette des plus de 25 tonnes).
 - Les règles sur l'origine des aéronefs et des hélicoptères se fondent actuellement sur la teneur en valeur régionale (TVR) plutôt que sur la transformation tarifaire.
- **Acier :**
 - La Steel and Iron Industry Development Policy de la Chine privilégie l'utilisation d'équipement et de technologies nationaux plutôt qu'importés.
 - La surcapacité chinoise en production d'acier a soulevé des préoccupations chez les producteurs nord-américains relativement à la concurrence déloyale des exportations d'acier chinoises.
- **Marchés publics :**
 - La Chine est signataire de l'Accord sur les marchés publics (AMP) de 1996 de l'OMC et est prête à présenter une offre sur l'accès aux marchés publics cette année. Actuellement, une grande partie des achats gouvernementaux de la Chine ne sont pas équitables et reposent sur des critères étroits qui lui sont propres et qui empêchent les entreprises canadiennes et d'autres pays de soumissionner pour l'obtention de contrats.
 - En 2009, la Chine a mis de l'avant les dispositions sur l'innovation indigène qui auraient lié les achats gouvernementaux à la PI en Chine, ce qui pose un risque d'expropriation de la PI des fournisseurs étrangers.
- **Autres obstacles non tarifaires sur les biens et les services :**
 - La Chine est déterminée à améliorer la transparence en annonçant ses mesures liées au commerce avant leur mise en œuvre officielle et en permettant aux intéressés de formuler des commentaires. Les consultations publiques sont cruciales pour prévoir et résoudre des problèmes liés à la mise en application de lois avant leur entrée en vigueur.



- Les obligations d'étiquetage des produits importés sont trop complexes et lourdes ; elles font souvent l'objet de changements subits et imprévisibles.
- Les procédures douanières ne sont pas cohérentes et leur application varie selon les provinces et les ports d'entrée.
- De nombreuses exigences en matière de santé et de sécurité visant les importations diffèrent des normes communément acceptées à l'échelle internationale, et l'application de ces normes à l'échelle nationale est parfois inégale.
- L'obtention de la Certification obligatoire de la Chine (CCC) pour les importations exige la présentation d'information sensible à la PI ainsi que l'inspection des installations de l'exportateur à ses frais. Ce processus de certification est coûteux, connaît des retards et a rendu les exportateurs vulnérables au vol de PI.
- Plusieurs ministères et organismes gouvernementaux sont responsables des permis, des certifications et des inspections ; ils ne partagent pas l'information entre eux, ce qui entraîne des efforts inutiles et des retards pour les exportateurs (par opposition au guichet unique). Les processus d'octroi de permis, de certification et d'inspection manquent également de transparence.
- Pour le calcul des droits d'importation, on se sert des prix de référence des produits. Dans certains cas, des droits erronés sont appliqués en raison d'une évaluation inexacte des importations par les agents de douanes.

*La préparation de ce document a été rendue possible grâce
au soutien généreux de nos commanditaires*

Diamant



Platine



OTTAWA
420 - 360 rue Albert
Ottawa, ON
K1R 7X7
☎ 613.238.4000
📠 613.238.7643

TORONTO
901 - 55 avenue University
Toronto, ON
M5J 2H7
☎ 416.868.6415
📠 416.868.0189

MONTRÉAL
709 - 1155 rue University
Montréal, QC
H3B 3A7
☎ 514.866.4334
📠 514.866.7296

CALGARY
PO Box 38057
Calgary, AB
T3K 5G9
☎ 403.271.0595
📠 403.226.6930

